



Requalification d'un espace en cohérence avec d'autres démarches d'urbanisme



SEVILLA Manon

Tutrice : Mme VERDELLI Laura

GAE3 2015-2016

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
PARTIE 1 : DIAGNOSTIC.....	5
I. Un espace plein de potentiels grâce à un rayonnement toulousain important.....	5
1. Un site au cœur de la quatrième métropole française.....	5
2. Un site au cœur d'activités économiques et décisionnelles	7
3. Un site au cœur d'activités culturelles et économiques.....	8
.....	8
4. Un espace facilement accessible.....	9
II. Un espace à requalifier.....	11
1. Un usage exclusif du territoire.....	12
2. Un caractère d'espace vert peu pertinent.....	13
III. Un site inscrit à différentes échelles.....	16
1. L'échelle du bassin versant : le Plan Garonne.....	16
a. Présentation	19
Garonne aval : des promenades à pieds et à bicyclette.....	20
b. Un projet incomplet sur le quai de la Daurade	20
3. L'échelle communale : un contexte de renouvellement urbain.....	22
IV. Enjeux.....	24
ENJEU N°1 : Les quais de la Daurade : un espace à requalifier au cœur d'un quartier drainant un important flux de population.....	24
ENJEU N°2 : Un projet à compléter pour mieux répondre aux objectifs du Plan Garonne dans un contexte de renouvellement urbain.....	25
ENJEU N°3 : Une réglementation stricte à considérer.....	27
PARTIE 2 : PROJET.....	29
I. Comparaison avec les enjeux et projets actuels.....	30
1. Le marché de plein vent	30
a. Présentation.....	30
b. URBACT Markets.....	31
2. Un nouvel espace de convivialité.....	31
3. Une nouvelle activité économique.....	32
4. Une mise en valeur de la ville et de la région.....	33
5. Un complément essentiel au projet actuel.....	33
II. Étude de faisabilité et impacts du projet.....	35
1. Concurrence des marchés toulousains.....	35
a. Les marchés de plein vent alimentaires.....	35
b. Le modèle du marché Victor Hugo.....	36
2 Accessibilité	36
3. Attractivité.....	37
III. Présentation du projet.....	38
1. Présentation globale du projet.....	38
2. Mise en place du marché.....	40
3. Représentation du projet.....	41
4. Promotion du marché.....	42
5. Exemples de spécialités à commercialiser.....	42
a. Les plats et pâtisseries.....	42
b. Les produits	42

6. Intégration de l'art.....	43
a. Expositions temporaires.....	43
b. Structures éphémères.....	44
CONCLUSION.....	45
ANNEXES.....	46
Événements architecturaux.....	46
Architecture éphémère.....	46
Thèse : Le fleuve, porteur d'images urbaines : formes et enjeux.....	47
Analyse patrimoniale.....	48
URBACT Markets	52
Mobilité des personnes âgées : intérêt d'une approche multifactorielle.....	54
Bibliographie.....	56
Documents :.....	56
Documents en ligne :.....	56
Documents papiers :.....	56
Articles :.....	57
Sites :.....	57
Résumé.....	59

INTRODUCTION

Depuis l'Antiquité, l'Homme s'est développé au bord de l'eau pour diverses raisons. A partir du XVIIIème siècle, pour des raisons d'hygiène et de santé publique, nous nous en sommes éloignés.

Toutefois en 1994, le Ministre de l'Environnement, Michel Barnier, lance le premier Plan Fleuve, le « *Plan Loire Grandeur Nature* ». S'en est rapidement suivi le Plan Meuse, le Plan Sein, le Plan Rhône et enfin le Plan Garonne. Considéré désormais comme de véritables atouts pour les cœurs des villes, on souhaite renouer avec les fleuves et leurs berges, reconquérir ces espaces naturels pour les intégrer au développement des villes.



Illustration 1: Localisation de Toulouse en France (source : toulouse.unadev.com)

Comment un plan d'une si grande échelle a-t-il été mis en œuvre sur la plus grande commune traversée par ce fleuve ? Les enjeux du territoire ont-ils tous bien été pris en compte ? Les habitants vont-ils réellement renouer avec la Garonne ?

Parallèlement, Toulouse est la quatrième métropole française après Paris, Lyon et Marseille. Elle englobe 725 091 habitants répartis sur 37 communes sur un territoire de 460 km². Située dans le Sud-Ouest de la France, elle représente donc la plus importante ville de la région Midi-Pyrénées, dont elle est le chef-lieu.

Idéalement située à mi-chemin entre les Pyrénées, l'Espagne, la mer et l'océan, c'est une ville extrêmement attractive qui concentre de nombreux établissements de pointe dans les domaines de l'industrie et du médical. Dotée d'importants établissements scolaires qui font d'elle la quatrième ville étudiante française. La richesse de son patrimoine architectural et culturel attire les touristes et participe à l'identité très forte de la ville.

Tout aménagement dans la commune possède des enjeux d'autant plus importants que son rayonnement s'étendant jusqu'à l'échelle européenne.

Traversée par la Garonne, Toulouse s'avère pleinement concernée par ce plan fleuve. Ce projet va s'intéresser au quai de la Daurade, espace en plein cœur de la ville, possédant une interface directe avec la Garonne.



T O U L O U S E

Illustration 2: Le Capitole et le Pont Neuf (source : ladepeche.fr)

Comment une volonté de renouer avec un grand fleuve peut-elle être mise en œuvre en considérant les différentes échelles, en mixant l'ensemble des enjeux, sur un territoire d'importance capitale pour la réussite de cette reconquête ?

Pour répondre à ces différentes questions, nous allons voir dans un premier temps étudier le

territoire : dans la ville, dans son quartier et en tant que parcelle, pour ensuite s'intéresser aux différentes échelles à considérer. Dans une seconde partie nous allons voir une proposition d'aménagement complémentaire intégrant les enjeux et répondant aux objectifs de toutes les échelles.

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

I. Un espace plein de potentiels grâce à un rayonnement toulousain important

1. Un site au cœur de la quatrième métropole française

Forte de ses 458 298 habitants, **Toulouse est la quatrième plus importante commune de France** derrière Paris, Marseille et Lyon. Préfecture de la Haute-Garonne et siège de Toulouse Métropole qui rassemble 725 091 habitants autour de 37 communes, cette ville possède la plus forte croissance démographique du pays. Elle est expliquée par plusieurs paramètres qui font de Toulouse une ville où la vie y est des plus agréables.

Il s'agit d'une **métropole rayonnant jusqu'à l'échelle européenne**. Premièrement de part son aspect de Technopole puisqu'elle réunit plusieurs industries de pointes dans les secteurs aéronautique, aérospatial, chimie, pharmaceutique... Elle possède aussi d'importants centres de recherche à la fois dans le domaine de la médecine (le CHU de Rangueil est un des meilleurs centre hospitalier français) mais aussi dans le domaine spatial ou architectural et dispose d'une très conséquente offre étudiante qui la classe quatrième ville étudiante de France.

La commune est aussi dotée d'une identité très forte : surnommée la « ville rose » en raison de la brique rouge-orangée qui orne toutes les anciennes bâtisses toulousaines, elle possède d'autres symboles forts tels que les galets utilisés en compléments des briques dans l'architecture, la violette, l'Occitan et le rugby qui demeure le sport emblématique de la ville.

Qui plus est, **Toulouse possède un important patrimoine culturel et architectural qui lui ont valu le titre de « ville d'Art et d'Histoire »**¹.

Son climat représente un atout de taille : la ville bénéficie d'une température annuelle moyenne de 13,8°C, son fort ensoleillement équivalent à 270 jours par an (seuls 95 jours en moyenne dans l'année où l'on remarque des précipitations) et ses deux axes aquatiques (le Canal du Midi et la Garonne).

L'ensemble de ces éléments font de Toulouse une métropole rayonnante, attractive, et ce à plusieurs échelles. Ce statut implique des avantages et des opportunités. L'impact d'un aménagement possédera une visibilité plus importante dans la métropole que dans les communes de plus petites tailles et de moindre *importance* ; il s'agit d'un enjeu qui sera à considérer par la suite.

Ce projet s'intéresse plus précisément à un espace toulousain : le quai de la Daurade. Situé en plein cœur de la ville, il présente un grand potentiel comme sa localisation avantageuse, son environnement typiquement toulousain et un accès facile.



Illustration 3: Croix occitane (source : Toulouse Métropole)

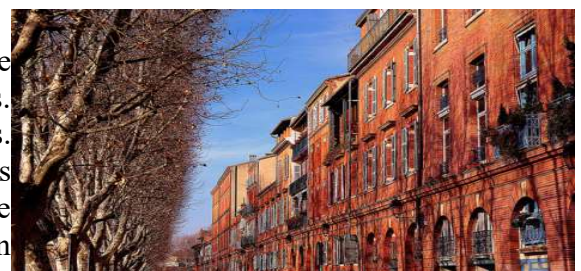


Illustration 4: Architecture typiquement toulousaine (source : Toulouse Métropole)

1 Voir annexe « Analyse patrimoniale »

2. Un site au cœur d'activités économiques et décisionnelles

Toulouse est découpée en 7 secteurs et 20 quartiers. Le quai de la Daurade est situé dans le secteur Toulouse Centre, et plus précisément dans le quartier Capitole-Arnaud Bernard-Carmes, cœur historique, politique et culturel de la ville.

Délimitation des sous-quartiers dans le quartier Capitole-Arnaud Bernard-Carmes

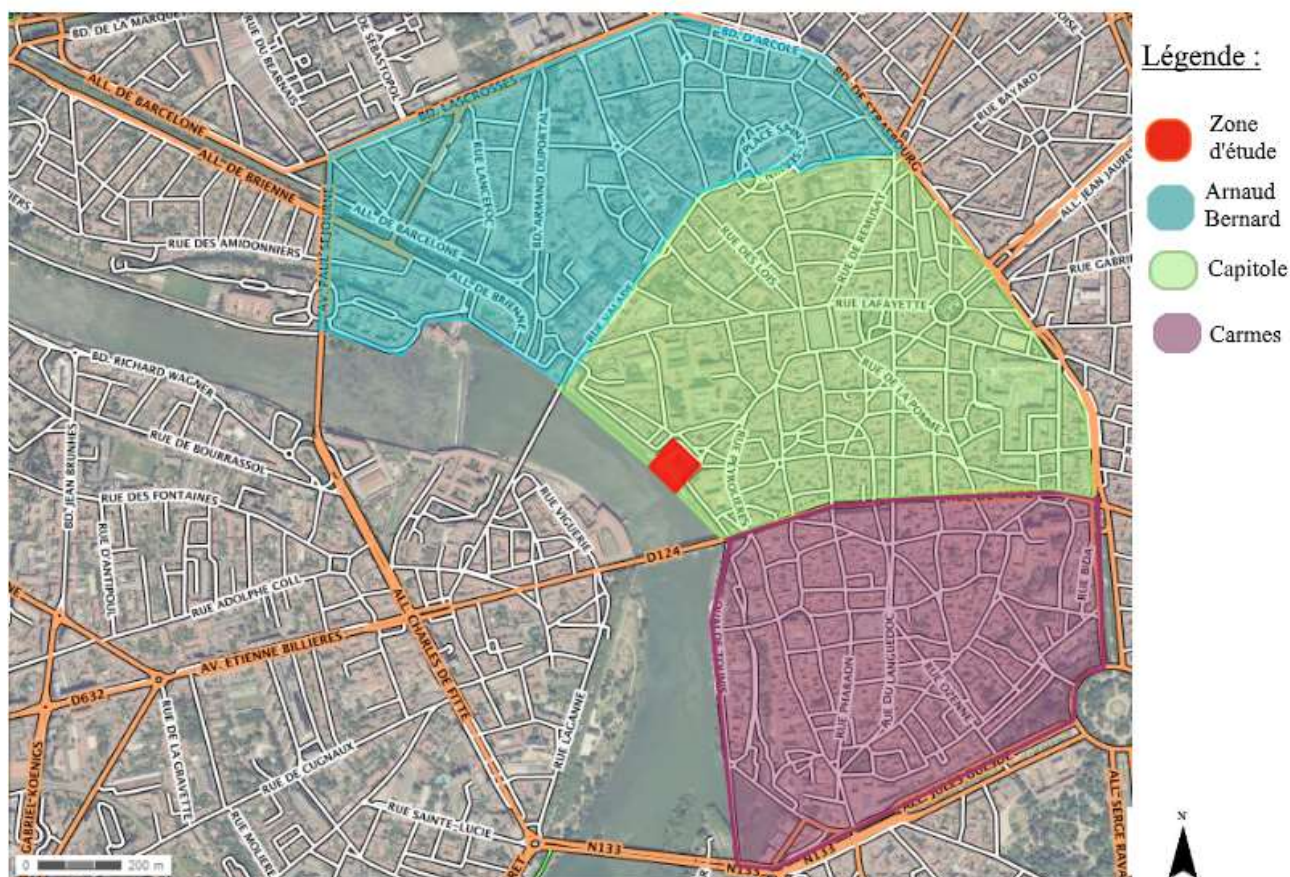


Illustration 5: Carte délimitant les sous-quartier et la zone d'étude (source : M. Sevilla)

Le quartier Capitole-Arnaud Bernard-Carmes dénombrait en 2011 30 489 habitants, soit 15 % de la population totale toulousaine. Il est considéré comme le **quartier le plus riche de la ville**, avec seulement 0,036 % de la population touchant le RSA contre 19,3% des allocataires de la commune, et près d'un quart exerçant des métiers de cadres ou de professions dites supérieures².

Doté de **nombreux équipements de centralité structurants** à l'échelle de la ville, de l'agglomération, voire de la Région, il bénéficie de 46 établissements scolaires (certains de renommée nationale comme le collège-lycée-classe préparatoire Pierre-de-Fermat), 19 établissements culturels, 87 commerces alimentaires, et 91 offres de services.

Il est toutefois essentiel de considérer que toutes ces infrastructures sont réparties inégalement dans les trois sous-quartiers Capitole, Arnaud Bernard, et Carmes, chacun possédant sa propre identité. **Le sous-quartier du Capitole abrite principalement des bars, des restaurants et des**

² Source : Toulouse Métropole en chiffres

établissements de commerce non alimentaires.

3. *Un site au cœur d'activités culturelles et économiques*

C'est parce qu'il représente une part dominante du cœur historique de la ville qu'on a rapidement vu se développer un si grand nombre de restaurants et bars visant à attirer les touristes ou tout simplement répondre à la demande de la population de ce quartier et du reste de la ville. Ainsi des établissements étoilés de grande renommée ont vu le jour tels que Les Jardins de l'Opéra place du Capitole et le restaurant Michel Sarran boulevard Armand Duportal ; mais aussi des bars aux ambiances typiques, notamment place Saint-Pierre, repère emblématique des soirées toulousaines.



Illustration 6: Couvent des Jacobins vu des toits (source : francebalade.fr)

Mais ce pôle commercial est loin de représenter l'unique intérêt de ce quartier. On dénombre d'importants monuments historiques classés et d'intérêt touristique attirant les touristes ou essentiel à la culture toulousaine. De toute évidence on peut évoquer le Capitole et le couvent des Jacobins (ainsi que le musée qui lui est dédié), mais aussi la basilique Notre-dame de la Daurade, de même que le pont Neuf d'un point de vue architectural ou le musée des Augustins³.

La richesse patrimoniale et commerciale du quartier fait du quai de la Daurade un point de passage incontournable, à la fois dans le quotidien des habitants mais aussi pour les touristes : il constitue une étape pour pas moins de trois des cinq itinéraires touristiques proposés par la mairie (sans parler des balades en bateau).

Ainsi la place basse de la Daurade s'inscrit dans le cœur historique, décisionnel, économique et culturel de la ville.

³ Voir annexe « Analyse patrimoniale »

4. Un espace facilement accessible

Grâce à sa centralité et son importance dans la commune, ce quartier se trouve être très bien desservi par les transports en commun. Pas moins de 7 arrêts de métro permettent d'y accéder, il fait aussi partie du circuit de nombreuses lignes de bus, et il existe des navettes de centre-ville gratuites mises à disposition pour ceux qui le souhaitent.

Toutefois, comme on peut l'observer désormais dans de nombreuses villes, la voiture prend de moins en moins de place dans les quartiers centraux. Dernièrement, la rue Alsace-Lorraine, rue principale du shopping pour les toulousains qui passe juste derrière le Capitole, est devenue piétonne sur presque toute sa longueur (1000m). **Ce changement a eu pour conséquence un afflux vers les parkings des Carmes, du Capitole, et de Jean Jaurès qui totalisent 2704 places disponibles.**

Ainsi pour arriver jusqu'au site tous les moyens de transport peuvent être empruntés, la voiture, les transports doux (marche à pieds, vélo..), et transports en commun.

Carte d'accessibilité au quai de la Daurade

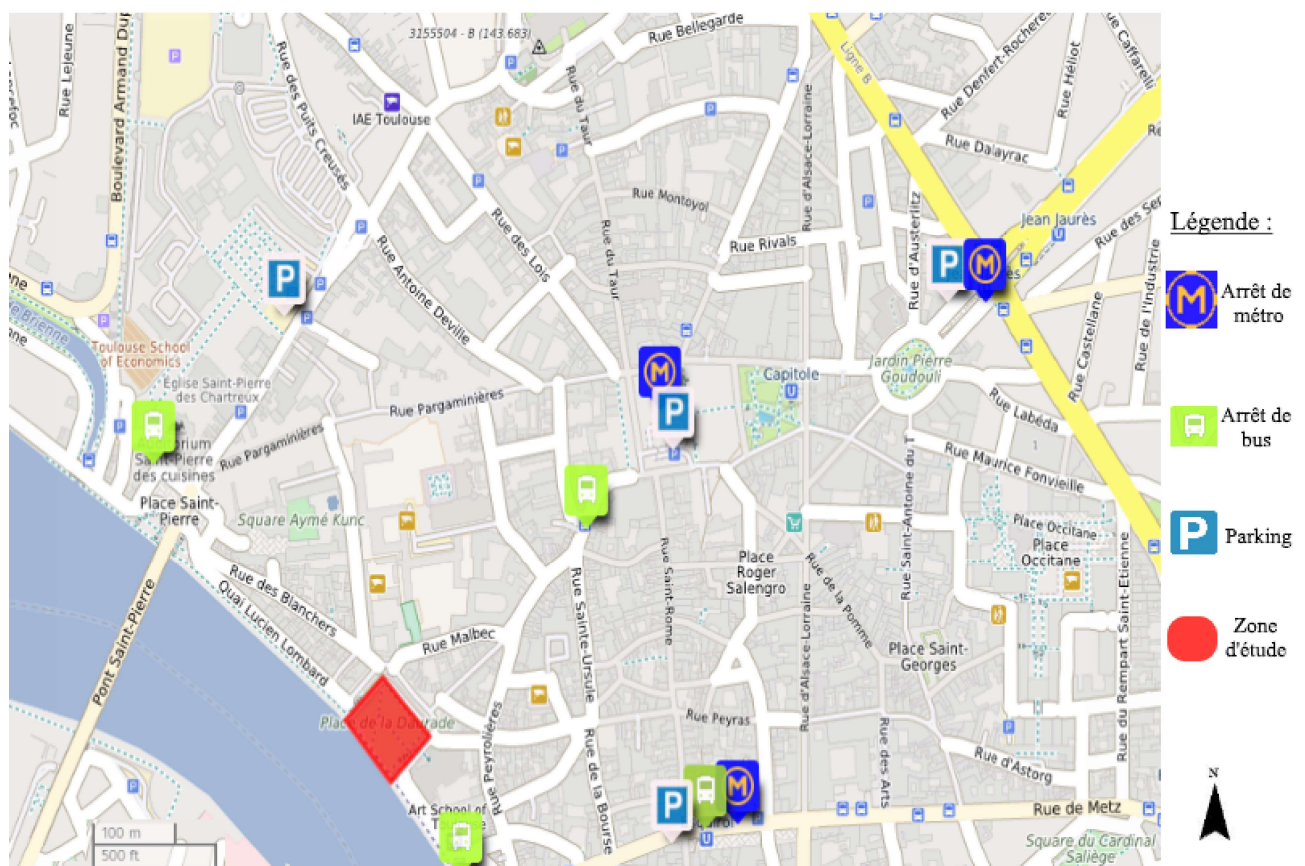


Illustration 7: Carte d'accessibilité au quai de la Daurade (source : M. Sevilla)

Le parking le plus proche est celui du Capitole situé à 500m (6 minutes à pieds environ). Les lignes de bus 2, 10, 12, 14 et 38 desservent la rue de Metz qui se trouve à une distance de 450m du quai. De même que la ligne 1 et 63 desservent la place Saint-Pierre qui se trouve à une petite centaine de

mètre de la place basse. Il est aussi possible d'y accéder par le métro, en descendant soit à l'arrêt du Capitole, soit à celui d'Esquirol (rue de Metz), il faut donc toujours environ 6 minutes à pieds à partir de ses arrêts⁴. **L'accessibilité au quai de la Daurade reste très facile** étant donné le panel de transports pouvant être utilisés, puisque dans chaque cas **il ne faut marcher que 500m au maximum**, ce qui, pour une métropole telle que Toulouse, demeure très raisonnable.

Comme l'illustre la carte ci-dessous, il est possible d'accéder à la place basse par plusieurs passages : soit à différents endroits le long de la promenade grâce à des escaliers sculptés dans la brique, soit par une large voie goudronnée dédiée à cet espace, qui débute sur la place haute de la Daurade, juste au-dessus du site. Ce territoire est de toute évidence interdit aux voitures ou autres véhicules motorisés (hors véhicules municipaux pour l'entretien), l'accès étant réservé aux piétons et aux cyclistes.

Carte situant les voies d'accès au territoire d'étude



Illustration 8: Localisation des voies d'accès direct au quai de la Daurade
(source : M.Sevilla)

Toulouse est une commune rayonnante jusqu'à l'échelle européenne, et plusieurs paramètres font d'elle une ville extrêmement attractive, qui draine un important flux de population touristique et travaillante chaque année.

Situé à l'intérieur du cœur décisionnel, commercial et historique de la ville de Toulouse, le quartier Capitole-Arnaud Bernard-Carmes est un site véritablement emblématique pour les toulousains et les touristes. Ce statut confère au quai de la Daurade une importance bien particulière : les touristes y viennent à la fois pour découvrir, apprendre l'Histoire du lieu mais aussi pour s'y détendre et profiter de la vue ; et les toulousains s'y rendent surtout pour se prélasser dans un contexte agréable.

Ainsi ce site apparaît comme un lieu de détente, une sorte de coupure dans ce quartier hyper

⁴ Source : tisséo.fr

animé, un moyen de sortir des pressions urbaines. Il paraît donc essentiel de s'intéresser désormais uniquement à la parcelle de la Daurade et ses alentours directs afin d'étudier l'usage qui en est fait et de mesurer les enjeux propres à ce territoire.

II. Un espace à requalifier

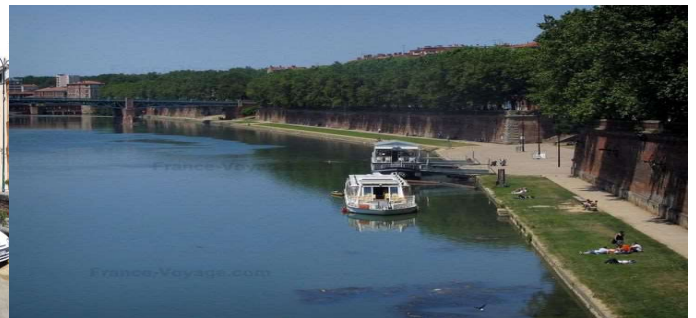
Ancien port de commerce local et trait d'union entre la Garonne et le Canal du Midi qui permettait le transport des pierres venues des Pyrénées, le quai de la Daurade servait de lieu de réunion pour tous les métiers de l'eau et les embarcations.

Les dragueurs de sable partaient du quai pour aller ratisser le sable. Une fois mélangé à la chaux, il permettait d'obtenir le ciment qui servait à maintenir les briques entre elles. Métier alors essentiel au développement urbain mais aujourd'hui disparu, il a laissé son nom à l'ancienne morgue encastrée dans un des murs encadrant le quai. Aujourd'hui transformée en glacier, on y amenait les corps noyés trouvés dans la Garonne pour que les familles puissent venir les reconnaître.

Aussi appelé place basse de la Daurade, c'est aujourd'hui **un espace vert d'une superficie entretenue de 3 160m²**, agrémenté d'une aire de jeux, de toilettes publiques, d'un espace réservé aux chiens et qui **présente une interface directe avec le fleuve**. Il se situe sur la promenade Henri Martin qui relie la place Saint-Pierre et l'extrémité du quai Tounis, sur une longueur de 2km, en offrant un magnifique panorama des berges de la Garonne d'un côté, de l'autre un haut mur de briques rouges typiques de la ville rose.



*Illustration 10: Quai de la Daurade vu du haut
(source toulouse.fr)*



*Illustration 9: Promenade Henri Martin depuis le
haut du quai Tounis (source : toulouse.fr)*

Nous allons voir maintenant que son usage ne semble pas approprié, voire en décalage, face à un territoire présentant tant de qualités.

1. Un usage exclusif du territoire

C'est un endroit apprécié des toulousains qui viennent l'été s'y détendre en profitant de la fraîcheur offerte par la Garonne. Des activités ponctuelles sont mises en place, telles que des stages de danses ouverts à tous, et une scène y est installée lors de la fête de la musique. Espace de relaxation et de promenade, cet espace est initialement destiné à ce que toute la population puisse en disposer à sa guise. Toutefois, on a pu observer ces dernières années une **dégradation du lieu à la fois en termes de fréquentation et d'usage**. En effet, situé à une petite centaine de mètres de la place Saint-Pierre, une population majoritairement composée d'adolescents et jeunes adultes s'y retrouvent afin de boire avant d'aller dans les bars. Pour conséquence : de nombreux cadavres de bouteilles d'alcools laissés au sol, des odeurs nauséabondes d'urine et de vomi, des toilettes publiques très fréquemment hors service et l'aire de jeux se retrouve souvent dégradée et hors d'état d'usage. Étant donné cette fréquentation et la débauche qui s'y trouvent, les dealers y ont vu une opportunité de vendre leurs substances plus facilement, d'autant plus que l'accès étant prohibé aux véhicules motorisés, les visites policières intempestives s'avèrent très rares.

Cet usage cause des **problèmes de nuisances sonores** ; l'association du mini quartier de la Daurade lutte depuis plusieurs années pour que le site soit rendu inaccessible la nuit⁵.

Ainsi la place basse de la Daurade ne représente plus le lieu de convivialité qu'il a été, et si l'on y fait attention on observe que peu d'enfants viennent s'y amuser, ou bien la présence des parents paraît obligatoire. De même qu'à partir de la fin de l'après-midi on ne trouve plus de familles ni de population très jeune ou âgée, le site semblant réservé à la population décrite dans le paragraphe précédent. **Une méfiance est installée**, l'usage initial s'est retrouvé dévié, **une catégorie de population monopolisant l'espace**.

Rendre cet espace à une population plus diversifiée et à un usage moins exclusif apparaît donc comme essentiel.

5 Source : Association Vivre à la Daurade

2. Un caractère d'espace vert peu pertinent

Comme le montre la carte ci-dessous, le caractère d'espace vert n'est que peu représenté dans ce quartier : étant le quartier central abritant la municipalité, la ville s'est développée tout autour tandis que la présence des espaces verts ne représentait pas un enjeu aussi fort qu'aujourd'hui.

Carte représentant les espaces vert autour du site d'étude

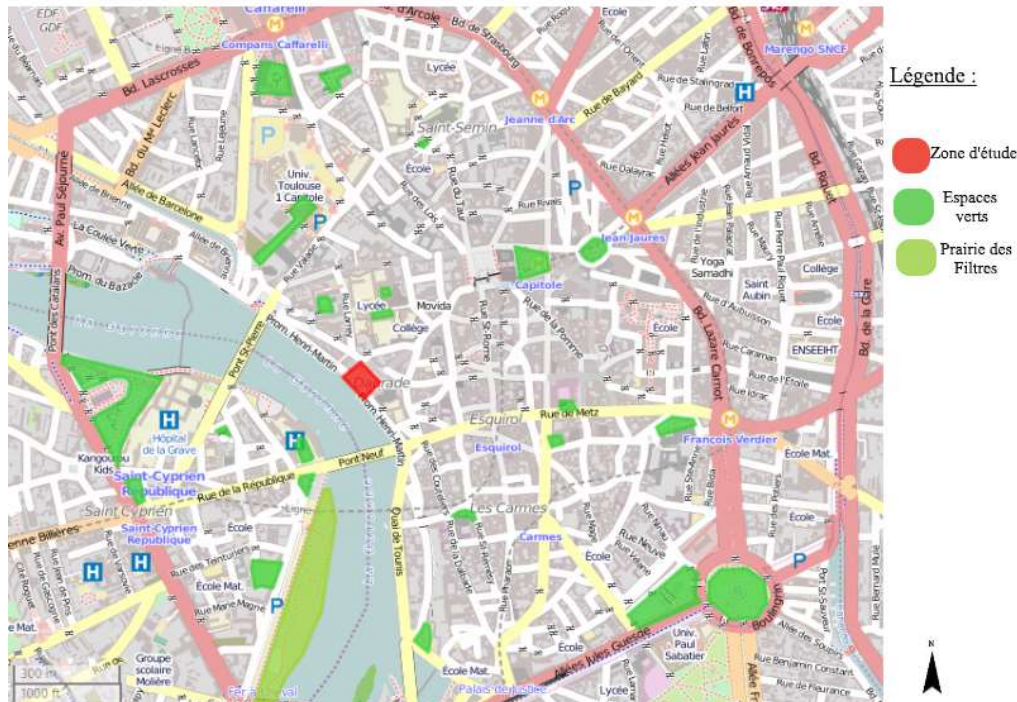


Illustration 11: Carte situant les espaces verts (source : M.Sevilla)

Toutefois, il existe au cœur de Toulouse des espaces verts emblématiques qui font le bonheur des toulousains et des touristes. Le Jardin des Plantes (de l'autre côté de la rue Ozenne), l'île du Ramier, le jardin Royal sans oublier la Prairie des Filtres (nom donné en raison de son rôle de filtre et de pompage eaux du fleuve) représentent des zones vertes qui constituent le poumon toulousain. La prairie ne possède pas ce problème d'usage et on y observe une grande diversité de population qui vient s'y arrêter. D'une dimension toute autre de 55 000 m², la place de la Daurade est plus de 17 fois plus petite avec ses 3160 m² et fait d'elle un espace vert de seconde zone. L'avantage que possède la Prairie par rapport au quai de la Daurade est qu'elle reste implantée loin d'habitations, ainsi elle ne cause pas de problèmes de nuisances sonores : des concerts ainsi que d'autres activités culturelles y sont régulièrement organisés. Les habitants préfèrent maintenant se rendre sur la Prairie plutôt que sur le quai, étant donné la méfiance et les conflits d'usages.

Ainsi le caractère d'espace vert de la place basse n'apparaît pas comme un élément dominant à l'échelle du quartier, il s'avère même plutôt effacé par la Prairie des Filtres située à une petite centaine de mètres à peine. D'autant plus que le projet Grand Parc Garonne (voir plus bas) prévoit l'aménagement d'une piste cyclable le long de la promenade Henri Martin, ce qui traduit la volonté de la ville de ne pas faire de ce tronçon un axe naturel.

Il ressort donc comme une évidence que le quai de la Daurade est un **site d'interférences entre différentes catégories de populations**, l'une excluant les autres en imposant leur usage. **Son caractère d'espace vert n'est pas valorisé**, à la fois à cause de l'usage exclusif décrit précédemment et par la présence de la Prairie des Filtres qui ne possède pas le même problème d'usage et s'avère finalement plus attractif.

Nous avons vu l'importance et le rôle du site à l'échelle de la commune. Mais nous avons aussi vu que cette dernière possède un rayonnement qui dépasse celui de la simple commune. Nous allons maintenant voir comment elle s'inscrit dans des démarches d'urbanisme d'échelles différentes ainsi que les enjeux que cela représente.

III. Un site inscrit à différentes échelles

Non seulement ce territoire possède une importance non négligeable à l'échelle du quartier et de la ville, il est aussi inscrit dans un projet intercommunal et un plan à l'échelle du bassin versant de la Garonne. De même que la ville se trouve en pleine phase de renouvellement urbain, les objectifs de ces différentes démarches devront être pris en compte dans la réalisation du projet, il apparaît donc essentiel de s'y intéresser.

1. L'échelle du bassin versant : le Plan Garonne

Le Plan Garonne a été élaboré dans une logique de double protection : le fleuve contre l'envahissement urbain et sa surexploitation d'une part, et la protection des habitants, des biens et des usages contre les excès du fleuve d'autre part. Il souhaite privilégier une nouvelle approche consistant à favoriser le plus possible les interpénétrations entre les populations et le fleuve. L'objectif final est de **créer un retour vers le fleuve**, et d'avoir un développement maîtrisé préservant l'environnement général du fleuve tout en exploitant ses potentialités.

Évidemment il s'articule autour d'autres démarches et documents fondamentaux afin de rester dans une cohérence de gestion globale, cohérente et maîtrisée de l'eau.

Ainsi, il a été élaboré en accord avec le Directive Cadre sur l'Eau et son Plan de Mesures (DCE et PDM), le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Adour-Garonne qui est le document-cadre fondamental pour toute démarche d'aménagement de ce bassin.

- **Acteurs :**

Ce Plan, proposé par l'État en 2005, s'est matérialisé en un Contrat Plan État-Région et une convention inter-régionale concernant les anciennes régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Cette dernière a été signée en 2009 par le préfet Midi-Pyrénées en tant que représentant de l'État, les présidents des Conseils Généraux des deux régions, et le directeur de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Concernant la mise en œuvre, l'État a supervisé toute la phase d'élaboration, en collaborant étroitement avec les différents acteurs de l'eau, tels qu'un comité technique d'élaboration, un comité technique, sans oublier la consultation régulière des commissions territoriales du comité de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La réalisation des mesures a été placée sous le contrôle du Syndicat Mixte de l'Étude et de l'Aménagement de la Garonne (Smeag), en coopération avec le Syndicat Mixte de développement durable de l'estuaire de la Gironde lorsque cela s'avérait nécessaire.

- **Objectifs :**

Les objectifs sont orientés autour des quatre axes suivants :

AXE A : Le fleuve et les populations

Comment gérer la cohabitation entre une population sans cesse croissante et un fleuve sauvage

Le Plan Garonne offre : un cadre de cohérence selon une approche globale intégrant l'ensemble des enjeux déterminés, un programme de mesures et un support pour la mise en œuvre des actions permettant de répondre aux attentes fixées et un outil de communication et de promotion du fleuve. Il permet de faciliter et de dynamiser un ensemble de projets concertés mais surtout cohérents en lien avec la Garonne.

Toutefois **ce plan n'a pas de portée réglementaire**, il demeure un simple outil au service de politiques volontaristes en faveur du fleuve. Il est difficile d'avoir un projet concret à une si grande échelle. Ainsi d'autres plans spatialement plus réduits sont nécessaires pour répondre aux attentes de ce plan.

Afin de voir s'il s'était concrétisé à un niveau plus local, il fallait s'intéresser à la commune de Toulouse. **Étant donné son importance et son rayonnement qui atteint l'échelle européenne, cette commune représente l'enjeu majeur de la réussite du Plan Garonne.** En effet, s'il n'est pas visible dans la plus grande ville des régions concernées, cela laisse penser que les efforts d'intégration de ces objectifs dans le développement urbain n'ont pas été assez importants sur l'ensemble du périmètre du Plan Garonne.

L'application de ce Plan s'est matérialisée sur Toulouse par la mise en place d'un projet d'ampleur intercommunale : le **Projet Grand Parc Garonne**.

2. L'échelle intercommunale : le projet Grand Parc Garonne

a. Présentation

Lancé en 2010 par l'initiative de l'ancien maire, monsieur Pierre Cohen, ce chantier de valorisation de la Garonne a véritablement débuté en 2015 et devrait se terminer à l'horizon 2030.

• **Acteurs :**

La communauté urbaine a élaboré le Plan Guide en collaboration avec l'État. Ensuite la mise en place du projet a été confiée à un ingénieur territorial travaillant pour la mairie, Monsieur Guillaume Cantagrel ainsi que deux autres personnes l'assistant dans son travail. Enfin, l'agence TER, plus précisément Monsieur Henri Bava, urbaniste et paysagiste, est chargé de la réalisation des travaux.

• **Objectifs :**

L'objectif final est de réconcilier les toulousains avec le fleuve tout en considérant l'intégralité de ses usages.

Pour cela ce projet est divisé en quatre objectifs distincts :

- **développer les cheminements piétons et cyclistes ;**
- **valoriser le patrimoine naturel ;**
- **renforcer les usages liés à l'eau (navigation, sports nautiques) ;**
- **développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité (observatoire,**

guinguette).

Si l'on compare avec le Plan Garonne dont il reste une partie intégrante, ce projet rejoint principalement les axes A (le fleuve et les populations), B (le fleuve et le développement économique), et D (le fleuve et son identité culturelle). Seul l'axe C (le fleuve et les milieux aquatiques) paraît quelque peu laissé de côté, cela est expliqué par l'importance des enjeux établis, qui concerne moins la restauration des milieux aquatiques, étant donné l'attrait que représentent les territoires concernés par ce projet.

- **Périmètre :**

Ce projet concerne 7 communes, couvre 3000 hectares sur 32 kilomètres de linéaire et concerne 7 communes dont Toulouse. Souvent comparé dans les médias comme la création d'un équivalent au Central Park de New York⁶ (dans une moindre mesure évidemment), ce projet fort de 40 opérations pilotes s'oriente principalement autour de trois grands espaces suivants :

- **Garonne aval : des promenades à pieds et à bicyclette**

Cela consiste à créer une boucle reliant la Garonne, le lac de Sesquières et le Canal du Midi. En parallèle, cinq cheminements pour piétons et vélos seront créés entre 2016 et 2017 sur la zone maraîchère des Quinze Sols, située à Blagnac et Beauzelle.

Ces parcours ont été imaginés en collaboration avec les association de quartiers. L'objectif principal est ici culturel : tout le long des chemins seront placés tables de lectures et des totems informatifs afin que les passants découvrent les environs et prennent conscience du patrimoine culturel qui les entoure.

- **Île du Ramier**

Le projet sur l'île du Ramier est le plus important du Grand Parc Garonne. Considéré comme le « poumon vert » de Toulouse, cet espace fort de ses 300 hectares va être le sujet de nombreuses modifications : plusieurs jardins éducatifs vont être aménagés en collaboration avec le Muséum, ainsi que diverses passerelles ou belvédères et des sites dédiés à l'activité nautique et à la pêche. L'ensemble des berges sera revalorisé, avec création d'un ponton d'amarrage et les abords de l'île seront embellis.

Les objectifs sont de promouvoir la nature, le sport et la culture. Il s'agit certes du projet le plus important du Grand Parc Garonne mais c'est surtout le plus complet et le plus ambitieux : il rejoint les trois axes concernés du Plan Garonne.

- **Toulouse centre**

Ce projet consiste à aménager des pistes cyclables, relancer l'activité nautique, valoriser les berges, installer un restaurant flottant quai Tounis et réaménager la place basse de la Daurade ainsi que la place haute de Saint-Pierre.

Il rejoint principalement les axes A et B du Plan Garonne, sans chercher à valoriser l'identité

⁶ Source : La Dépêche

culturelle et paysagère du fleuve. Il concerne principalement trois espaces spécifiques : la place Saint-Pierre, le place Tounis et les quais de la Daurade. Les différents aménagements prévus semblent répondre aux attentes du Plan Garonne, sauf en ce qui concerne le quai de la Daurade.

b. Un projet incomplet sur le quai de la Daurade

Les aménagements prévus sur le site dans le cadre du projet Grand Parc Garonne sont décrits ci-dessous sous forme de liste :

- **Aire de jeux pour enfants, ancrée dans le paysage et dans l'histoire du port** : évocation des métiers anciens liés à la navigation sur la Garonne, réplique d'embarcations en bois...
- **Revégétalisation de l'espace et renouvellement plus naturel du revêtement de sol**
- **Nouveau mobilier urbain pour améliorer le confort des usagers** : bancs, adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), appuis vélos, corbeilles, fontaines, totems déjections canines, conteneur verre enterré, nouvelles toilettes publiques accessibles PMR.
- **Éclairage rénové et renforcé** : éclairage par LED durable et économique alliant mise en valeur du site et sécurité, Main courante éclairée dans la rampe d'accès
- **Site connecté** : mise en place d'un point Wifi gratuit
- **Site sécurisé** : contrôle d'accès des véhicules, caméras de vidéo-protection
- **Site accessible** : sol en grès permettant des cheminements faciles ; différenciation des matériaux pour les malvoyants. Mise en place d'équipements PMR.

Il ressort deux aménagements majeurs, ceux listés en premier et second, les autres visent à faciliter l'accès et adoucir l'ambiance générale. Toutefois ils semblent insuffisants. En effet, ce n'est pas la pose de quelques caméras et poubelles supplémentaires qui changera radicalement la fréquentation et l'ambiance de l'espace. On pourrait d'ailleurs penser que ce n'est pas l'objectif principal puisque la pose d'un conteneur à verre indique que les décideurs ont conscience de l'utilisation de l'espace à ces fins de débauche mais qu'ils choisissent de respecter cette utilisation tout en essayant de limiter les conséquences environnementales. Des doutes naissent aussi quant à l'efficacité de cette installation puisqu'une fois en état d'ébriété, les gens sont généralement peu conscients des enjeux environnementaux et n'auront pas le réflexe d'aller jeter leurs bouteilles, surtout s'ils ont pris l'habitude de les laisser à même le sol. Il s'agit d'une solution éphémère et inefficace.

Les équipements d'éclairage, d'accessibilité, de sécurité et de connexion (point wifi) représentent des aménagements nécessaires au site mais qui ne changeront pas sa fonction ou son usage. Dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, ils ne répondent pas aux objectifs fixés mais permettent d'améliorer la qualité du lieu. **Ce sont des aménagements à conserver mais qu'il faudra compléter pour résoudre le problème en profondeur.**

De même s'il l'on compare les deux aménagements principaux avec les objectifs du Grand Parc Garonne et du plan Garonne, on s'aperçoit qu'ils semblent manquer d'ambition. Ils se contentent de rajeunir la place : la nouvelle aire de jeu pour remplacer l'ancienne et la nouvelle végétalisation pour remplacer celle actuellement dégradée (trous d'herbes...).

Ce projet sur la place basse de la Daurade ne favorise en aucun cas l'identité paysagère et culturelle du fleuve, sauf peut-être grâce à l'aire de jeux qui sera ancrée dans le paysage et l'histoire du port,

mais l'impact ne sera que minime. De même qu'absolument aucun développement économique n'a été imaginé sur cet espace drainant pourtant un conséquent flux de population quotidienne. Certes cela permet de rapprocher le fleuve et les populations, mais ne résolvant pas le problème de la situation sociale actuelle, le rapprochement s'avérera loin d'être formidable.



Illustration 13: le quai de la Daurade après les travaux
(source : toulouse.fr)

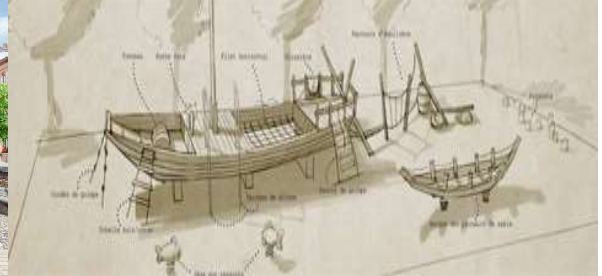


Illustration 14: la nouvelle aire de jeu du quai (source : toulouse.fr)

3. L'échelle communale : un contexte de renouvellement urbain

Comme c'est le cas dans beaucoup d'autres métropoles françaises et européennes (on peut citer par exemple Bordeaux, qui brille de son titre de métropole européenne 2015). La ville a entamé le renouvellement de son centre ville selon un plan directeur précis : **la redynamisation des commerces locaux et des marchés**, plusieurs quartiers font aussi l'objet d'opérations de développement ou de renouvellement urbain : **les rues deviennent piétonnes, les espaces verts sont réaménagés et revalorisés, et l'art de plus en plus présent au cœur de la ville**. Elle s'inspire de ses voisines Montpellier, Bordeaux, mais aussi Barcelone puisque une rambla verra le jour le long des allées Jean Jaurès d'ici 2024.

Pour répondre à ses objectifs, la ville est inscrite dans un projet d'ampleur européenne : le projet **URBACT Markets**⁷ qui a pour objectif de faire des marchés urbains traditionnels de véritables fers de lance en faveur de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de la rénovation urbaine et de la promotion d'une économie durable en milieu urbain. Il regroupe 9 villes européennes : Barcelone (Espagne), Londres (Angleterre), Turin (Italie), Suceava (Roumanie), Dublin (Irlande), Toulouse, Pécs (Hongrie), Wrocław (Pologne) et l'Attique (Grèce) qui, ensemble, travaillent à la mise en œuvre de bonnes pratiques pour la gestion des marchés dans leurs villes respectives. Les autorités locales responsables des marchés travaillent aux côtés des acteurs locaux pour identifier et élaborer les bases d'un plan stratégique pour le développement des marchés toulousains.

A l'issue de ces différentes recherches, pour savoir quels étaient exactement les enjeux concernant ce territoire, il fallait croiser les objectifs du Plan Garonne, plus précisément ceux prioritaires par le projet Grand Parc Garonne avec ceux du quartier ainsi que ceux de la ville et du territoire en lui-même. Tâche complexe car certains paraissent incompatibles.

En résumant sous forme de tableaux voici tous les éléments à prendre en considération :

⁷ Voir annexe « URBACT Markets »

Échelles	Territoire	Commune	Grand Parc Garonne	Plan Garonne
Potentialités	Interface Garonne, quartier hypercentral : nombreux commerces, intérêt touristique, accessibilité simple	4ème métropole française, rayonnement à l'échelle européenne	Valorise les espaces fluviaux et tous ses usages, réconcilie les toulousains avec le fleuve	Impulse un retour vers le fleuve à l'échelle de toute la Garonne
Paramètres à considérer	Dégradation de la fréquentation et usage exclusif, caractère d'espace vert effacé par la Prairie des Filtres, aménagement doit répondre aux objectifs des plans/projets	Contexte de renouvellement urbain, enjeux de réussite du Plan Garonne et du projet Grand Parc Garonne	Enjeu de réussite du Plan Garonne dans Toulouse Centre, projet actuel peu pertinent sur le quai de la Daurade	Échelle très grande : objectifs à différencier selon les territoires concernés, pas de portée réglementaire
Objectifs	Rendre cet espace à une population plus diversifiée et à un usage moins exclusif.	Dynamisation des commerces locaux et marchés, valorisation/ réaménagement des espaces verts, piétonnisation du centre, développement de l'art urbain	Développer les cheminements piétons et cyclistes, valoriser le patrimoine naturel, renforcer les usages liés à l'eau (navigation, sports nautiques), développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité (observatoire, guinguette)	Valoriser : le fleuve et son identité paysagère et culturelle, le fleuve et les milieux aquatiques. Favoriser : le développement économique autour du fleuve, les interactions fleuve-population.

Tableau 1: éléments importants ressortant du présent diagnostic

Ainsi les principaux enjeux retenus dans le cadre de cette étude sont décrits dans la partie qui suit et servent d'axes structurants pour les démarches d'aménagements pour la réalisation du projet.

IV. Enjeux

ENJEU N°1 : Les quais de la Daurade : un espace à requalifier au cœur d'un quartier drainant un important flux de population.

Cet espace a tout d'abord été créé pour permettre aux toulousains de bénéficier des bienfaits d'un espace vert, comme de s'y détendre en famille grâce à l'aire de jeux installée à cet effet, et sortir de l'ambiance tout à fait urbaine qui règne à l'intérieur de ce quartier hypercentral en profitant de la présence du fleuve.

Pourtant, on observe désormais que la fréquentation et l'ambiance qui y règne ne permettent pas de répondre à ces objectifs : trafic de drogue et climat alcoolisé, une certaine méfiance persiste aujourd'hui et seule une catégorie de population occupe les lieux, dissuadant les autres, et sans que le but premier soit de profiter de cet espace d'après les fonctions qu'on lui a attribuées initialement.

Cette situation est déplorable, surtout si l'on considère le territoire à l'échelle du quartier. Ce dernier draine un flux très important de population, à la fois touristique et citadine ; on peut même considérer que le mouvement de population, ainsi que la diversité de cette dernière, est plus important dans ce quartier que dans tous les autres de la ville. D'une part puisqu'il abrite de nombreux lieux de travail ou d'études tel que la mairie, les magasins et l'école Pierre-de-Fermat. D'autre part grâce à tous les restaurants et les bars attirant les foules ; mais aussi grâce au très important attirail patrimonial invitant les touristes à se balader. Le quai de la Daurade se trouve donc être bien loin de symboliser un simple espace vert parmi d'autres : il s'inscrit au cœur même du quartier le plus important de la ville, et la qualité de l'ambiance sociale qui y règne ne doit donc pas être négligée puisqu'elle peut avoir des répercussions sur le rayonnement du quartier.

Ces différents paramètres font qu'il est nécessaire d'opérer dans le but d'hétérogénéiser la population se rendant sur cet espace. Il faut rendre cet espace aux toulousains et aux touristes, quels qu'ils soient. Il faut que cette méfiance disparaisse, que tout le monde puisse disposer du lieu à sa guise sans craindre de trébucher sur des cadavres de bouteilles, et laisser ses enfants s'y divertir sans craindre les rencontres qu'ils pourraient faire. Il faut faire de cet espace un territoire d'une qualité égale à celle de l'ensemble du quartier.

La question se pose maintenant de savoir s'il faut conserver ce caractère d'espace purement vert. En effet, on pourrait penser qu'il s'agit d'un sacrifice important, surtout au vu des enjeux actuels de développement durable et même du Grand Parc Garonne. Cependant, comme mentionné plus haut, la présence de la prairie des filtres de l'autre côté du pont Neuf (soit une distance de 220m) jette aujourd'hui une ombre immense sur la place de la Daurade.

C'est pourquoi il ne paraît pas indispensable de conserver ce trait d'espace naturel.

ENJEU N°2 : Un projet à compléter pour mieux répondre aux objectifs du Plan Garonne dans un contexte de renouvellement urbain.

Les aménagements prévus actuellement se contentent de rajeunir le quai et de l'équiper d'un panel d'équipements de sécurité, de connexion, et d'accessibilité. Cela ne répond pas véritablement aux objectifs du Grand Parc Garonne qui, rappelons-le, souhaite créer des espaces de culture et de convivialité, valoriser le patrimoine naturel et développer les activités nautiques (l'objectif de développer les cheminements piétons et cycliste est atteint grâce aux nouvelles installations d'accessibilité et à la piste cyclable qui sera créée le long du fleuve sur la promenade Henri Martin).

Pourtant nous avons établi que le quai est un des sites les plus importants pour la réussite du Grand Parc Garonne, et plus largement du Plan Garonne. En effet si l'on considère toutes les qualités attribuées à ce territoire, son quartier, et la métropole toulousaine, le site ne pourra pas refléter la réussite de ces deux démarches si on laisse les aménagements prévus sans les compléter par autre chose.

La ville de Toulouse étant actuellement en pleine phase de renouvellement urbain, ce contexte représente un enjeu intéressant à considérer, les objectifs principaux étant de favoriser le développement des commerces locaux et des marchés ainsi que revaloriser les espaces verts, intégrer l'art dans la ville, et rendre les rues piétonnes.

De même que les problèmes du site en lui-même ne seront pas résolus comme expliqué précédemment.

Ainsi, en comparant les différentes échelles, il apparaît comme évident que le projet prévu est insatisfaisant. Il ne résoudra pas le problème de conflit d'usage sur la parcelle, il ne répond pas véritablement aux enjeux du Grand Parc Garonne (et par conséquent à ceux du Plan Garonne), n'est pas considéré comme un élément de renouvellement urbain puisqu'il réaménage l'espace vert sans le revaloriser. Or étant donné les potentialités, on imagine un aménagement qui répond plus véritablement aux différents enjeux évoqués.

Et si l'on considère aussi l'enjeu n°1 évoqué plus haut, il apparaît de plus en plus essentiel de trouver un aménagement mixant les trois objectifs du Plan Garonne conservé par le projet Grand Parc Garonne tout en intégrant le contexte de renouvellement urbain.

ENJEU N°3 : Une réglementation stricte à considérer.

Une zone si proche de la Garonne ne peut certainement pas être aménagée selon la simple volonté des décideurs. La consultation de la réglementation concernant ce type d'espace, en regardant à la fois dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et dans le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) représentait une étape nécessaire à la poursuite de cette réflexion afin de pouvoir proposer par la suite un aménagement respectant ces directives.

- Recherche dans le PPRi :

Les quais de la Daurade sont indiqués en « Zone rouge non protégée par les digues ». Ce type de zone porte sur les centres urbains et les zones de continuité urbaine où il convient de limiter les nouvelles implantations humaines car elles sont exposées à des aléas forts en raison de l'intensité des paramètres physiques (hauteur d'eau, vitesse du courant).

Les occupations et utilisations du sol établies comme interdites sont les suivantes (seules ont été retenues les parties traitant des constructions nouvelles et pouvant éventuellement concerner mon aménagement d'après les conclusions tirées des enjeux n°1 et 2) :

- Toutes implantations nouvelles d'établissements ou d'activités ayant vocation à héberger ou à accueillir à titre temporaire ou permanent un nombre important de personnes ou des personnes vulnérables, notamment les hôpitaux, hôtels, écoles, crèches, maisons de retraite, centre d'accueil de personnes à mobilité réduite à l'exception des manifestations culturelles, sportives ou de loisirs sur l'île du Ramier, la prairie des filtres, le port Viguerie et le quai de la Daurade
- Toutes occupations, constructions, travaux, dépôts, installations et activités de quelque nature qu'il soit à l'exclusion de celles visées ci-après, soumises à prescriptions suivantes :
 - elles n'aggravent pas les risques,
 - elles n'en provoquent pas de nouveaux,
 - elles ne présentent qu'une vulnérabilité restreinte,
 - elles respectent les principes de prévention et de sauvegarde des biens et des personnes

Il fallait ensuite se pencher sur la partie « Mesures de prévention et de sauvegarde imposées concernant les manifestations culturelles, sportives ou de loisirs accueillant un grand nombre de personnes ou des biens et équipements sensibles sur l'Île du Ramier (fête foraine de Saint-Michel uniquement), la prairie des Filtres, le port Viguerie et le quai de la Daurade. »

Cette séquence explique que toute installation provisoire est interdite en dehors de la période d'étiage de la Garonne (10 juillet – 15 septembre) sauf pour les structures légères, déplaçables et démontables en moins de 4heures. De plus, à chaque manifestation devra être attribuée une fiche spécifique à la gestion du site qui permet aussi de déterminer les conditions d'évacuation des matériels mobiles et d'ancrage des matériels non déplaçables en cas de crue (cette fiche sera intégrée au Plan Communal Inondation de Toulouse).

Il s'agit donc d'une contrainte non négligeable qu'il va falloir prendre en considération dans le cadre du présent projet. En effet, cette limite de temps de 4 heures impose un type d'installation assez particulier, mobile dans l'idéal.

Pour résumer ce diagnostic, le quai de la Daurade est un territoire à considérer selon plusieurs échelles : celle du bassin versant puisqu'il est inclus dans le Plan Garonne, celle intercommunale puisqu'il fait partie du projet Grand Parc Garonne, celle de la ville et de son rayonnement puisqu'il s'agit d'un espace situé dans l'hypercentre de Toulouse ,qui demeure la quatrième métropole française, celle du quartier puisqu'il s'inscrit dans le quartier historique, décisionnel et commercial, et celle parcellaire évidemment.

Il est toutefois évident que la place basse de la Daurade possède un panel de potentialités. Notamment par sa situation hypercentrale qui se traduit par une étroite proximité avec de nombreux commerces, restaurants, bars, établissements culturels et historiques, mais aussi par une accessibilité au site facilitée par les transports en commun.

Désormais l'objectif est de trouver un projet mixant les trois enjeux du Plan Garonne sélectionnés par les décideurs du projet Grand Parc Garonne. **Il s'agirait donc d'une installation permettant de favoriser le développement économique, l'identité paysagère et culturelle du fleuve ainsi que de favoriser les interactions entre la population et la Garonne.**

PARTIE 2 : PROJET

Dans le cadre du Plan Garonne, la Smeag a réalisé des enquêtes et analyses de perceptions sur la Garonne afin de mieux mesurer les enjeux et ainsi répondre à ses objectifs⁸.

Ce qui ressort de cette étude c'est l'unanimité de la population pour dire que la Garonne reste un élément patrimonial identitaire et culturel très important grâce à son bâti, ses paysages et l'histoire qui l'accompagne. Toutefois, il est curieux de constater que seule une infime minorité possède une véritable connaissance du fleuve, tandis que la plupart profite du fleuve pour se divertir ou se rapprocher de la nature.

Il est cependant intéressant de souligner que sa présence soulage des pressions urbaines et participe à la qualité du cadre de vie. Par conséquent la dégradation du fleuves et de ses berges apparaît paradoxal et déplorable.

La conclusion que nous pouvons tirer est la suivante : la Garonne est un fleuve désormais plutôt inexploité et dégradé mais qui demeure un symbole patrimonial et culturel extrêmement fort dans l'esprit des populations. Ainsi la question se pose de savoir s'il est possible de créer un aménagement qui permettrait d'installer un climat de convivialité, de valoriser la Garonne pour inciter les habitants de ses berges à la protéger tout en relançant une activité économique près de ses rives.

Le fleuve traverse un grand nombre de villages et villes tous différents, chacun possédant sa propre culture et ses propres traditions. Les traditions culinaires restent parmi les plus ancrées dans la culture de chacun : le gâteau à la broche comme spécialité pyrénéenne, le pastis gascon, le millas, le cannelé ou encore le pumpet ; la Garonne coule au milieu de régions qui débordent d'inventions culinaires désormais ancrées dans la culture de chacun.

Ainsi ne serait-il pas judicieux de rassembler sur le quai de la Daurade tout le panel de spécialités qui se rassemblent autour de la Garonne ? Pourquoi ne pas mettre en place un marché de plein air où se rassemblerait différents commerçants vendant les spécialités des régions traversée par la Garonne ?

8 Voir annexe « Analyse et valorisation des enquêtes de perceptions réalisées »

I. Comparaison avec les enjeux et projets actuels

1. Le marché de plein vent

a. Présentation

Un marché de plein vent est le plus souvent un circuit court, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Il est généralement composé de commerçants et d'artisans, alimentaires ou non, auxquels s'ajoutent des producteurs en nombre variable selon les communes.

Une convention est signée en 1994 entre les ministres du Commerce, de l'Intérieur, de l'Aménagement du territoire, l'association des Maires de France et les organisations professionnelles des commerçants non sédentaires établissant les marchés locaux comme appartenant au « patrimoine économique et culturel national ». De là est apparu un nouveau dynamisme pour ces sites de ventes alimentaires. Phénomène de mode se propageant au-delà des frontières françaises, on peut même voir que les centres de grandes distributions n'hésitent pas à revêtir des allures de marchés (architecture et petits points de vente de fruits et légumes).

Aujourd'hui ils sont la représentation des préoccupations alimentaires bouleversant notre société. En effet, ils sont porteurs d'enjeux sociaux, économiques et touristiques et participent à la qualité de vie. Réputé pour leur convivialité et leur ambiance bien spécifique, ils renforcent et nouent les liens sociaux, à la fois entre commerçants-clients mais aussi entre clients. Ils répondent aussi à une demande sociale de proximité et d'accessibilité des produits. De même qu'ils participent à la territorialisation de l'alimentation et de l'agriculture en valorisant les produits locaux. Il est plus rentable pour les producteurs de vendre de cette manière qu'en gros ou demi-gros puisqu'ils bénéficient d'une marge plus importante.

b. URBACT Markets

Ce projet européen vise à redonner aux marchés un nouveau souffle de vie. Estimant que ces derniers répondent à de nombreux enjeux européens actuels : importation de circuits-courts, création d'emplois, développement économique, mobilité rationalisée, interaction communauté urbaines et agricoles, création d'espaces de centralité pour l'animation et la vie sociale, promotion de produits locaux et d'une alimentation saine. En réalité, ils sont en parfaite adéquation avec la nouvelle stratégie européenne en faveur des villes « intelligentes »

Les marchés sont en parfaite adéquation avec la nouvelle stratégie européenne en faveur des villes « intelligentes » car ils constituent un levier pour développer la réhabilitation architecturale, la rénovation des quartiers, la création d'emplois, le développement économique et l'implantation des circuits courts. Ils peuvent aussi contribuer à renforcer les préceptes qui assureront la durabilité des villes de demain : la promotion de produits locaux et d'une alimentation saine, d'une mobilité

rationalisée, de l'interaction entre les communautés agricoles et urbaines, tout en créant des espaces de centralité pour l'animation et la vie sociale.

Ainsi l'implantation d'un marché répondrait à de nombreux enjeux qui représentent aujourd'hui des priorités pour Toulouse dans sa phase de renouvellement urbain : développement économique ainsi que redynamisation des commerces locaux et marchés.

2. Un nouvel espace de convivialité

Les projets du Grand Parc Garonne au cœur de Toulouse ne prévoient que d'aménager des pistes cyclables et de favoriser les cheminements en bordure de fleuve, ainsi qu'une aire de jeu sur le quai de la Daurade ancrée dans l'environnement fluvial. Certes cela favorise les interactions population-fleuve, toutefois cela peut sembler un peu léger car superficiel : les liens avec le fleuve ne seront pas profondément renforcés et son importance culturelle ne sera que très peu valorisée. En effet, comme mentionné dans la partie précédente, l'usage actuel de la Garonne est celui de la promenade. Ce projet d'aménagement renforce cet usage mais ne cherche en aucun cas à créer un espace de convivialité. Le seul espace de ce type sera créé quai Tounis, avec le restaurant à terrasse flottante. Seulement les interactions sociales seront limitées puisqu'elles se limiteront essentiellement entre des personnes se connaissant déjà, et brièvement avec le personnel.

Il serait donc pertinent de compléter ces aménagements par l'implantation d'un marché de plein vent. Il s'agirait d'un espace de convivialité puisqu'il accueillerait absolument tous types d'individus et les interactions ne manqueraient pas, d'une part entre client et commerçant et d'autre part on peut facilement imaginer les discussions qui se créeraient autour de la région/spécialité de chacun.

A cause des préoccupations alimentaires actuelles, les marchés représentent aujourd'hui un phénomène de mode, ils sont très courus et attirent de plus en plus de population. On observe ainsi une fréquentation de plus en plus accrue au fil des années, avec une diversification de la population en terme d'âge.

3. Une nouvelle activité économique

Le projet Grand Parc Garonne dans Toulouse centre ne prévoit pas d'activité économique à proprement parler. Certes un restaurant à terrasse flottante sera installé prochainement quai Tounis mais cela profitera surtout au propriétaire sur le long terme. Il s'avérerait de plus inadéquat de mettre en place un établissement du même type comme une guinguette par exemple, car cela créerait trop de concurrence : le rayonnement et la réussite de l'un des deux seraient atteints. La volonté de rassembler toutes les spécialités culinaires que l'on peut trouver près de la Garonne permettrait au contraire de relancer l'activité économique, à la fois pour la municipalité mais aussi pour tous les commerçants qui, comme expliqué précédemment, sont davantage gagnants à vendre de cette manière.

La région Midi-Pyrénées est la première productrice d'agriculture bio en France⁹. La plupart des produits seront donc bio. Phénomène lui aussi très à la mode, on observe une demande toujours croissante depuis 2003. La commercialisation de produits bio du terroir constitue donc un double atout pour le marché.

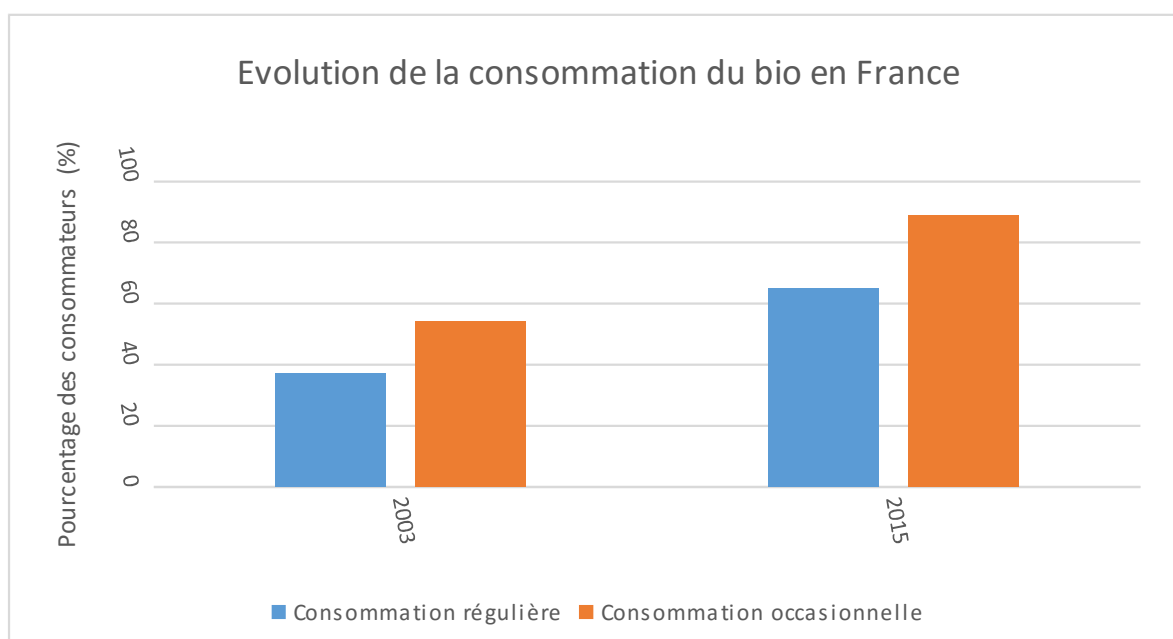


Tableau 2: Evolution de la consommation du bio en France (source : agencebio.org)

9 Source : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique

4. Une mise en valeur de la ville et de la région

Le site et son environnement représentent un aperçu du patrimoine toulousain : sorte de dent creuse encadrée d'un mur et du fleuve, elle offre un cadre magnifique et surtout typique avec la brique rose toulousaine et la Garonne à quelques mètres, sans oublier qu'elle possède une superficie suffisamment grande pour accueillir des stands de commerces. L'exploitation de cette place typiquement toulousaine représente un facteur d'attractivité pour les habitants et surtout les touristes. La mise en place des pistes cyclables et cheminements piétons prévus par le projet Grand Parc Garonne complète la mise en valeur du site.

L'aspect culturel serait lui aussi renforcé puisque les spécialités ne proviendraient que des territoires traversés par la Garonne ainsi que la proximité directe de cette dernière placeraient le fleuve au centre des esprits et des activités de cet espace.

La commercialisation de produits locaux et régionaux valorise évidemment le patrimoine culinaire de la région et de ses environs. Des spécialités typiques, devenues cultes, seront mises à la disposition de tous tandis qu'à l'heure actuelle il s'avère parfois très difficile de les trouver. Seuls des produits de proximité seront vendus. Et il s'agit là d'un enjeu actuel fort du marché de l'alimentation : les consommateurs sont de plus en plus réticents à l'achat de produits d'une origine trop lointaine, il est désormais dans la conscience collective que pour des raisons diverses telles que l'environnement et la protection de l'agriculture locale, il est nécessaire de valoriser une agriculture et alimentation de proximité.

5. Un complément essentiel au projet actuel

Un aménagement pertinent sur ce territoire en particulier permettra d'améliorer la réputation, d'attirer les foules et valorisera d'autant plus le quartier.

L'implantation d'un marché réussi à requalifier l'espace. Si l'on se place dans le cadre du projet Grand Parc Garonne et du Plan Garonne, il parvient à croiser à la fois l'enjeu économique, l'enjeu culturel, et l'enjeu social ainsi que le contexte de renouvellement urbain.

Toutefois il ne s'introduit qu'en complément du projet actuel. La mise en place de pistes cyclables, de cheminements piétons ainsi que des facilités d'accès pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) donnera un caractère attrayant supplémentaire au marché et à son environnement caractéristique toulousain. La nouvelle aire de jeu ainsi que les installations ergonomiques sont essentielles ou tout du moins bénéfiques au rayonnement et bon déroulement du marché.

Le tableau ci-dessous permet de comparer les deux projets selon les enjeux établis :

	Projet actuel	Implantation d'un marché
Favoriser le développement économique autour du fleuve	-	++
Favoriser les interactions Homme-fleuve	+	++
Valoriser l'identité culturelle et paysagère du fleuve	+ (identité paysagère)	+++ (identité culturelle)
Requalifier l'espace	-	+++
Rester dans le contexte de renouvellement urbain	+	+++

Tableau 3: comparaison des deux projets compte tenu des enjeux à considérer

On remarque que la valorisation paysagère ne semble pas énormément prise en considération, surtout que l'interface directe avec le fleuve n'est pas très représentative du panel de paysages que l'on peut croiser depuis les Pyrénées jusqu'à l'estuaire. Toutefois, étant donné que le thème de ce marché de plein air serait « Les spécialités culinaires autour de la Garonne », il est facile d'imaginer un moyen pour montrer la diversité et la beauté des paysages offerts par le fleuve.

Il est désormais temps d'analyser la faisabilité et la viabilité de cette idée. En effet, elle semble convenir à merveille à cet état d'avancement ; toutefois plusieurs paramètres entrent en jeu, compromettant possiblement sa réalisation. Il faut étudier les autres marchés toulousains afin de vérifier que la création d'un nouveau possède un sens et attire véritablement une part de population importante pour qu'il soit économiquement viable, ainsi qu'étudier l'impact qu'il aura tant au niveau des toulousains que de la population touristique.

II. Étude de faisabilité et impacts du projet

1. Concurrence des marchés toulousains

a. Les marchés de plein vent alimentaires

Carte situant les marchés de plein air dans le centre toulousain

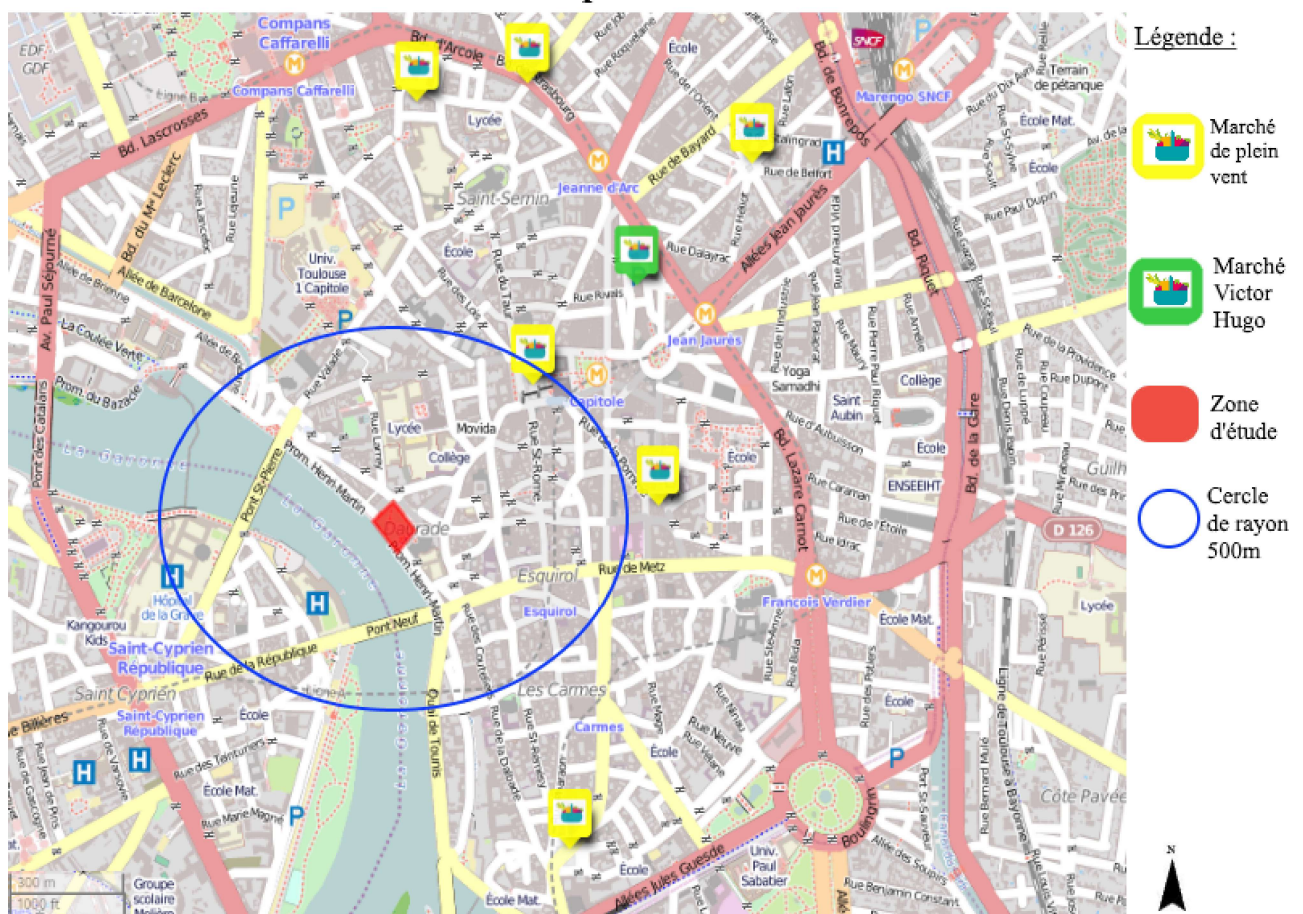


Illustration 15: Carte des marchés de plein vent au coeur de Toulouse (source : M.Sevilla)

La proportion des marchés alimentaires de plein vent reste donc très faible dans le centre-ville. On s'aperçoit qu'ils sont relativement éloignés les uns des autres, et de la présence d'une zone complètement dépourvue de marchés, correspondant à toute la moitié gauche. Même du côté de la rive gauche de la Garonne il n'existe actuellement pas de marché de plein vent alimentaire. Cette nouvelle installation attirerait donc la population du quartier de la Daurade ainsi que celle des

10 Source : Toulouse Métropole

quartiers voisins.

La stratégie étant d'en faire un marché typique et connu régionalement, il attirera aussi la population des communes voisines ainsi que touristique.

b. Le modèle du marché Victor Hugo

La plupart de ces espaces commerciaux n'attirent qu'un flux de population extrêmement local, les clients ne se déplaçant habituellement pas d'un quartier à un autre simplement pour son marché.

Le seul qui ressort et fait exception à ces règles, grâce à sa réputation, la richesse et l'excellence de ses produits reste le marché Victor Hugo, désigné en vert sur la carte précédente.

Certes il est le marché le plus emblématique de Toulouse, il s'agit toutefois d'un marché couvert commercialisant tous types de produits qui ne sont pas majoritairement d'origine locale ni bio. Ainsi les spécificités du marché sur la place basse conservent leur attrait et le marché Victor Hugo ne représentera pas une concurrence considérable.

Il apparaît pertinent d'implanter un tel marché sur ce site, toutefois il est nécessaire maintenant d'étudier les impacts qu'il pourra entraîner.

2 Accessibilité

Il est essentiel lors d'un tel aménagement, de réfléchir à l'accessibilité au territoire. En effet nous sommes dans le cas où ce marché, étant donné son rayonnement, drainerait des populations venues de différents quartiers de Toulouse. Nous pouvons même considérer les communes frontalières. Les clients reviendront du marché chargé, il est donc impératif d'envisager tous les chemins les plus courts possibles pour qu'ils reviennent à leur voiture, à une station de métro ou un arrêt de bus.

Comme l'a montré l'étude précédente les parkings, stations et arrêts les plus proches se situent à une distance telle qu'il faut entre 5 et 10 minutes au maximum à pieds pour les atteindre. C'est une distance très acceptable, qui ne représente pas un obstacle pour se rendre sur le site, au contraire cette facilité d'accès incite la population à s'y déplacer, sauf peut-être pour la catégorie la plus âgée.

Une étude réalisée par l'Institut National de Prévision et d'Éducation pour la Santé (INPES) a montré que les aînés se déplacent essentiellement dans un rayon de 500m, ou alors ils ont besoin d'un arrêt de transport en commun situé à 150m de chez eux. Si l'on se base sur cette étude, l'accessibilité paraît représenter un certain obstacle pour les personnes âgées¹¹. La carte donne aussi le rayon de 500m autour de la Daurade, et l'on peut tout de même voir que cela représente une part non négligeable du centre ainsi qu'une partie de la rive gauche où il n'y a pas encore de marché de plein vent implanté. De plus la classe de population la plus âgée (65 ans et plus) est surreprésentée dans le centre (source : INSEE)¹², ainsi beaucoup d'entre eux pourront accéder au marché.

Ainsi d'après les différents paramètres établis, le marché de la Daurade parviendra à rayonner à l'échelle de la ville et de ses communes frontalières grâce à sa spécificité et son accessibilité facilitée par une bonne desserte de transport en commun.

11 Source : Mobilité des personnes âgées : intérêt d'une approche multifactorielle

12 Source : INSEE

3. Attractivité

En plus de la population des quartiers alentours, ce marché dispose de plusieurs atouts lui permettant d'attirer une foule d'individus.

Implanté dans un quartier à la fois hypercentral et très animé, il représente un endroit incontournable pour les habitants et les touristes. De plus, la place basse se situant le long de la promenade Henri Martin, les promeneurs seront indubitablement tentés de venir arpenter les allées du marché.

Étant donné la stratégie de rayonnement établie, ce marché deviendra un site inévitable pour les touristes. Représentant un résumé de la culture culinaire garonnaise, on imagine très bien que les touristes venus de la même région se rendront sur le site afin de voir si leurs spécialités sont bien représentées. Ceux n'ayant rien à voir avec les territoires concernés s'y rendront afin de découvrir une nouvelle culture, des nouvelles saveurs qu'ils ne peuvent pas goûter ailleurs.

Implanter un marché sur ce site reste cohérent puisqu'il n'y en a pas dans les alentours directs. Situé dans un quartier hyper-central et hyper-animé, le quai est bien desservi par les transports en commun. Ces éléments représentent de véritables atouts pour l'implantation d'un tel circuit-court.

Orienté autour de la culture culinaire des régions de la Garonne deviendra un marché de grand renom attirant à la fois la population locale du quartier, de la commune, des villes frontalières mais aussi les touristes.

Ainsi grâce à sa réputation et son intégration dans un quartier déjà animé et touristique, ce marché parviendra aisément à drainer une population totale considérable.

III. Présentation du projet

Dans cette partie nous allons voir dans le détail la mise en place du marché. Nous verrons la procédure à suivre, l'organisation du marché une fois installé, la stratégie commerciale de cet ensemble, les interactions possibles avec d'autres commerçants et une réflexion concernant le mixage du marché avec le projet élaboré par le projet Grand Parc Garonne.

1. Présentation globale du projet

L'idée globale est donc de mettre en place sur le quai de la Daurade un marché quotidien spécialisé dans les traditions culinaires garonnaises.

La stratégie est d'en faire un site incontournable à la fois pour les toulousains et les touristes. Cela permettrait de créer une nouvelle activité économique orienté autour de la Garonne. Mais aussi de retisser les liens entre les habitants, ce fleuve et ses ressources, d'amorcer une prise de conscience de la part des habitants concernant la Garonne, sa protection et l'élément identitaire patrimonial qu'elle représente.

Le thème officiel sera donc « **Les traditions et spécialités culinaires garonnaises** ».

Le site serait aménagé par un certain nombre de stands qui sera spécifié plus tard.

Les commerçants seront des revendeurs, puisque les producteurs n'ont pas le temps de faire le marché tout les matins, surtout que certains produits proviendront de lieux plutôt éloignés dans la région.

Des totems ou pancartes informatifs seront disposés au niveau de chaque stand, expliquant l'origine du produit ou de la spécialité, et montrant quand cela est possible, le rôle de la Garonne. Par exemple s'il y a un producteur de miel issu de fleurs sauvages, la pancarte pourrait expliquer l'origine du miel, grâce à quelles fleurs il a été conçu et faire le lien avec la Garonne en insistant que c'est elle qui offre ces paysages floraux permettant la production du miel. D'autres éléments informatifs pourront être disposés ponctuellement sur l'ensemble du site.

2. Mise en place du marché

Généralement, c'est une association de quartier qui établit une demande officielle d'implantation de marché. Dans ce cas précis il s'agirait de l'association « Vivre à la Daurade ». Plusieurs étapes sont nécessaires à la création d'un marché.

- Lors d'une réunion, l'association décide de la fréquence et de la durée du marché, du nombre de commerçants composant l'événement et **monte un dossier explicatif**. Une fois ce dossier monté, il doit être envoyé à Monsieur Jean-Jacques Bolzan, adjoint au maire possédant, entre autres, la délégation des marchés et commerces ambulants. La proposition sera inscrite à l'ordre du jour lors d'une commission municipale puis **votée lors d'une commission mixte des droits de places**.
- Si l'idée est approuvée, le dossier doit ensuite être envoyée à une Chambre Consulaire du Commerce et de l'Industrie de Toulouse qui doit à son tour donner son avis. S'il est de nouveau validé, le site choisi fera l'objet d'une **étude technique**. Cette dernière vise à vérifier tout un nombre de paramètres essentiels à la mise en place du marché, notamment s'il y a une source d'alimentation, quelle est l'accessibilité au site pour les commerçants et les clients, ainsi qu'une étude de terrain.
- La dernière étape, mais qui n'est pas négligeable, est de **trouver des commerçants**. Il peut s'agir soit de revendeurs soit de producteurs. Dans ce cas précis, il sera plus facile de faire appel à des revendeurs étant donné le caractère quotidien du marché. Ces derniers doivent être inscrits à la Chambre du Commerce.

3. Représentation du projet

Voici les caractéristiques proposées pour ce marché et ci-dessous la carte résumant et présentant ce projet :

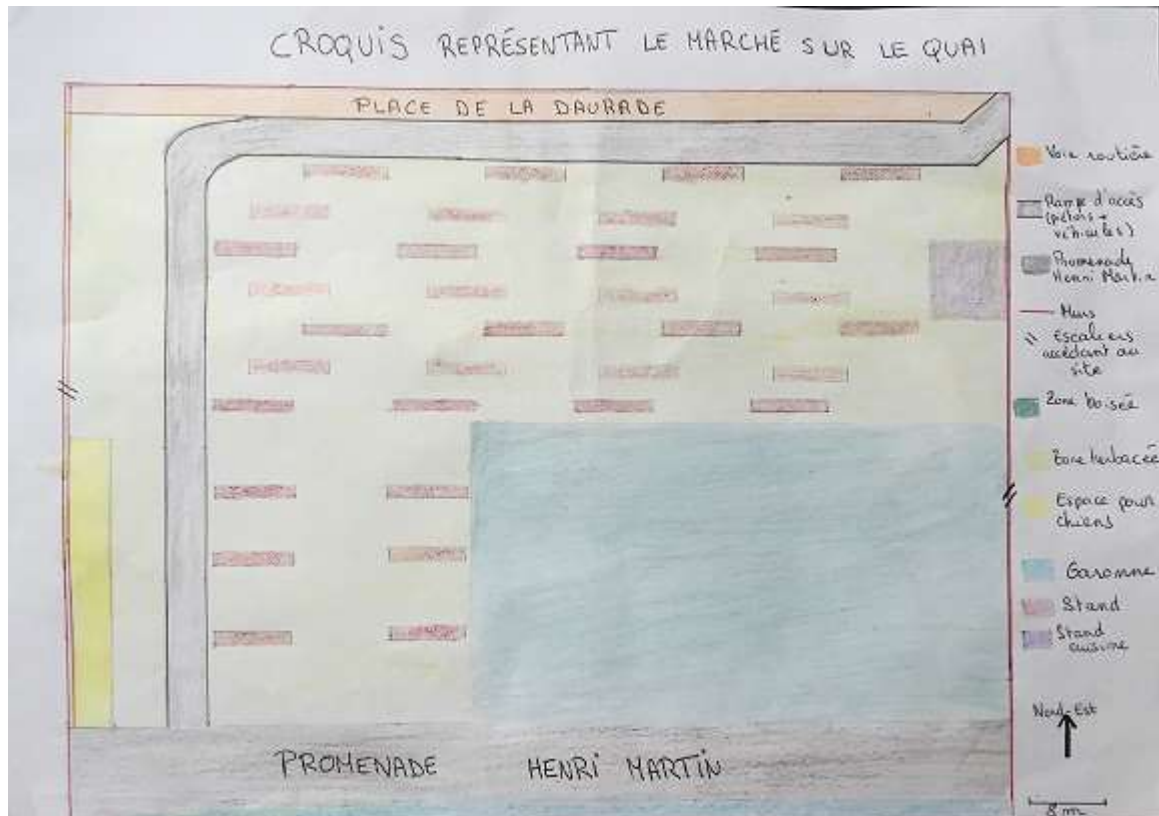


Illustration 16: croquis représentant le marché sur le site

Le marché se déroulerait toutes les matinées, de 8h à 13h.

Étant donné la contrainte technique que représente l'inondabilité de la zone, les structures doivent être démontables en 4 heures. Toutefois les structures de marchés sont adaptées au caractère éphémère de l'événement et sont donc démontables en bien moins de quatre heures.

Concernant le nombre de stands mis en place, la réglementation des marchés de plein vent toulousain, souhaite qu'un commerçant occupe un espace maximal de 8 mètres de linéaire. La largeur a été fixée à 3 mètres maximum, grâce à une moyenne établie après prise de contact avec la mairie. Le site peut donc accueillir une cinquantaine de stands. Mais ce nombre est trop important, le marché serait surchargé, et il y aurait trop de concurrence entre les différents commerçants. Ainsi le nombre final a été fixé à **34 stands**, comparativement à la moyenne des grands marchés toulousains.

En violet est désigné une installation pour qu'un(e) cuisinier(ère) puisse cuisiner chaque jour avec les produits commercialisés et ainsi les faire déguster aux clients ou promeneurs. Des tables peuvent être installées tout autour du « stand cuisine ».

Les commerçants auront la permission de commencer à occuper les lieux dès 7h. Ils descendront par la voie prévue à cet effet.

Le site est composé d'un espace boisé où se trouve l'aire de jeu. La place pour les stands est insuffisante de par la présence des arbres. De plus le terrain est en pente à partir du début de cette zone, aucun stand ne peut donc être installé sur la zone herbacée voisine.

4. Promotion du marché

La municipalité effectue la promotion et la publicité nécessaire afin de faire démarrer un marché.

Dans ce cas, des affiches publicitaires ainsi que des tracts seront distribués avant l'ouverture officielle du marché afin que la population soit informée de son existence. Mais on peut aussi envisager l'aide de syndicats d'initiatives ainsi qu'aux chaînes d'informations et radios locales. Le thème attirera forcément les curiosités puisqu'il s'agit d'un concept novateur dans la ville, et peu répandu en général. Une campagne publicitaire aidera à drainer un maximum d'habitants pendant les premiers jours d'ouverture, ce qui favorisera la diffusion de l'information grâce au bouche à oreille. Ainsi, petit à petit le marché et sa notoriété prendront de l'ampleur, sa clientèle augmentera et il parviendra à s'inscrire dans le patrimoine de la ville.

5. Exemples de spécialités à commercialiser

Pour plus de simplicité en terme de déplacement, les régions concernées par ce marché se limitent aux départements pyrénéens.

a. Les plats et pâtisseries

Voici ci-dessous sous forme de liste, un exemple de plats et pâtisseries issus de la culture garonnaise :

- le pétéreram luchonnais, spécialité de Luchon ;
- le gâteau à la broche et le pasteras aux pommes, desserts pyrénéens ;
- du cassoulet ariégeois ou toulousain ;
- le pumpet, pâtisserie de la montagne Noire tarnaise ;
- des frites à la graisse de canard, spécialité de toute la région.

b. Les produits

Voici, toujours sous forme de liste, des exemples de produits issus de l'agriculture et de l'élevage garonnais :

- le porc noir de Bigorre, spécialité gasconne ;

- l'ail violet de Cadours ;
- la violette de Toulouse, confiserie toulousaine ;
- le haricot tarbais ;
- - le foie gras d'oie et de canard, spécialité de l'ensemble de la région ;
- la tome de Barousse ;
- du miel de Garonne ;
- fromage réalisé grâce à l'élevage pyrénéen ;
- du vin : gaillac, fronton ;
- le fameux Armagnac.

Ces quelques exemples¹³ prouvent que la région regorgent de spécialités appétissantes qui ne pourraient exister sans la Garonne, qui abreuve et nourrit les terres, les élevages et sans qui les hommes ne se seraient probablement pas venus s'installer en premier lieu.

Ainsi l'implantation de ce circuit-court parviendrait à devenir une réussite. Cela signifie donc aussi la réussite du Plan Garonne, du projet Grand Parc Garonne, et même des objectifs du renouvellement urbain.

Toutefois, l'événement ne se déroulant que durant la matinée, le site est exposé au risque de rester un lieu d'interférences sociales et de conflits d'usages le reste de la journée et de la nuit. Afin d'éliminer complètement ce risque, il faut réfléchir à des installations complémentaires intégrant les enjeux définis précédemment.

6. Intégration de l'art

Une idée intéressante est d'intégrer la présence de l'art sur le site. Cette démarche permettrait d'intégrer l'art urbain dans le quotidien des habitants et de donner au site un aspect attractif supplémentaire au marché, attisant encore plus la curiosité des habitants et des touristes.

a. Expositions temporaires

Les murs encadrant le lieu peuvent servir de support pour des expositions temporaires : les artistes peuvent y exposer leurs toiles et ainsi les rendre visible à tous les visiteurs. Cela permet de donner un aspect attractif supplémentaire au site tout en restant cohérent avec les objectifs du renouvellement urbain.

Dans l'optique de valoriser la Garonne, il serait aussi pertinent de mettre en place des expositions orientées sur la thématique du fleuve : paysages valorisant, histoire du développement anthropique autour du fleuve et rappels des crues historiques pour le devoir de mémoire collective du risque.

13 Source : Site officiel du Comité Régional de Tourisme Midi-Pyrénées

b. Structures éphémères

On peut aussi penser à l'installation de structures artistiques démontables qui abritent le marché durant la matinée et restent libres d'accès pour les visiteurs le reste du temps. Le caractère démontable ne bloque pas le site pour d'autres activités occasionnelles.

L'idée retenue est tirée de l'ouvrage *Architecture éphémère* de Jacob Krauel¹⁴. Structure entièrement démontable et construite à partir de liaisons ponctuelles permettant de monter une importante variété de configurations spatiales. Cette mise en œuvre simple induit un montage extrêmement rapide, inférieur à 4 heures. Entièrement biodégradable de surcroît, elle est respectueuse de l'environnement.

Les dimensions et la forme finale sont adaptables selon ce qui est souhaité. Ici on imagine un assemblage abritant les allées du marchés. Des équipements peuvent être installés pour protéger du soleil ou de la pluie.



Illustration 17: Solar Pavilion 2 (source : Situ Studio)



Illustration 18: Solar Pavilion 2 (source : Architecture Ephémère)

Le caractère démontable des structures permettra au site de rester un lieu d'accueil pour des activités occasionnelles telles que cinéma de plein air, installation d'une buvette durant l'été, théâtre ou concerts de plein air.

En ce qui concerne le problème d'usage et d'interférence, la présence d'exposition sur les murs ainsi que de structures artistiques sur le site dissuadera la population de le dégrader, et le changement d'usage du site matérialisé par cette intégration de l'art ainsi que celle du marché parviendra à éliminer la méfiance qui s'est installée.

Toutes ces activités et installations permettraient en effet de compléter efficacement la présence du marché matinal et donnerait au site une importance considérable à la fois pour valoriser la Garonne et son importance patrimoniale, culturelle et paysagère, mais aussi dans le cadre d'une démarche culturelle. Le flux drainé par cet ensemble renforcerait aussi les relations hommes-fleuve en introduisant ce dernier comme précieux élément paysager.

¹⁴ Voir fiche de lecture n°1

CONCLUSION

Pour conclure cet exercice, nous nous sommes penchés sur le cas d'un site possédant une interface avec un fleuve (le Garonne), situé en plein centre-ville d'une importante métropole (Toulouse). Le fleuve faisait l'objet d'un plan de reconquête initié par l'État. Ce dernier s'est concrétisé à l'échelle intercommunale avec le projet Grand Parc Garonne qui souhaite réconcilier les toulousains avec le fleuve en créant des espaces de convivialité, développant des usages du fleuve et en favorisant le patrimoine naturel et culturel. La réalisation de ces objectifs sur le site s'est traduite par un rajeunissement du site : revégétalisation et nouvelle aire de jeux représentent les aménagements principaux.

En outre les enjeux définis par le plan et le projet, le diagnostic propre au territoire d'étude a montré qu'il s'y trouvait un problème de conflit d'usage et de méfiance entre différentes catégories de population.

Ainsi le problème a été que le projet n'a pas suffisamment considéré les enjeux du site, se concentrant sur la reconquête du fleuve.

Il fallait donc trouver une solution complémentaire intégrant les enjeux de toutes les échelles, sachant que le statut de zone inondable du site impose des aménagements démontables en 4 heures.

L'implantation d'un marché des spécialités garonnaises agrémenté d'un stand de restauration/dégustation parvient à réunir tous les objectifs : requalifier l'espace, mettre en valeur la Garonne, créer une activité économique ainsi qu'un espace de convivialité, tout en respectant les contraintes imposées par le PPRi. Il s'inscrit aussi dans le contexte de renouvellement urbain en rejoignant le projet URBACT Markets.

Le phénomène de mode gravitant actuellement autour des circuit-courts et des produits bio/locaux représentent un atout supplémentaire pour la réussite du marché.

L'introduction de structures artistiques éphémères ainsi que de l'art urbain sur le site permettra, en plus de développer la culture autour de la Garonne dans la ville, de créer une ambiance différente des autres marchés et ainsi d'accentuer sa singularité.

La limite de ce projet peut être la difficulté de le rendre emblématique à l'échelle de la région, et de faire en sorte d'en faire un nouveau site touristique. On peut toutefois miser sur la localisation avantageuse du site. Initier un rayonnement d'une telle ampleur semble donc réaliste.

L'aspect qui n'a pas été abordé est le coût financier, par manque de temps et d'informations détaillées. Toutefois une simple estimation permet d'affirmer qu'il sera raisonnable : les commerçants doivent payer une redevance pour occuper un emplacement, et les aménagements en sanitaire et électricité sont déjà prévus par le projet Grand Parc Garonne : cela ne représente donc pas de coût supplémentaire pour la commune, mais au contraire un gain.

ANNEXES

FICHE DE LECTURE N°1

Événements architecturaux, Architecture éphémère

Auteur : Jacobo KRAUEL

Edition : Links, 2010

Cet ouvrage de 300 pages présente 60 projets architecturaux éphémères. Il expose des travaux d'artistes connus mondialement pour leurs travaux. D'œuvres décoratives intérieures aux œuvres structurelles extérieures, ce livre nous permet de découvrir l'architecture éphémère et toutes les possibilités qu'elle offre. Édité avec la collaboration des artistes et des studios créateurs, ce livre permet de pérenniser des projets temporaires.

Chaque projet est présenté avec son contexte, ses caractéristiques de réalisation, une description physique accompagnée de photographiques descriptives et techniques ainsi que tous les acteurs concernés.

Jeux de formes, de tailles, d'usages, de sens, les aménagements proposés dans ce livre représentent une véritable source d'inspiration.

Dans le cadre de cet exercice, le projet Solar Pavilion 2 a été retenu. Conçu pour un festival utilisant des énergies propres, cette structure était destinée à attirer l'intérêt et le soutien d'initiatives locales de développement durable. Ainsi les matériaux utilisés sont respectueux de l'environnement et les déchets de fabrication ont été minimisés au maximum. Les modules permettent des connexions continues sur toute la longueur des pièces, ce qui permet un assemblage final s'adaptant à la volonté du décideur. Certaines pièces sont pré-assemblées de manière à pouvoir les replier ou les déployer sur place, ce qui induit un montage/démontage simple et rapide. De même que des équipements de protection contre le soleil ou la pluie, fabriqués à partir d'amidon de maïs biodégradable, peuvent se fixer tout le long de la structure.

Ce type de structure est idéal pour abriter des stands de marchés sur le quai.

FICHE DE LECTURE N°2

Thèse : Le fleuve, porteur d'images urbaines : formes et enjeux

Auteure : Fanny Romain, Institut National d'Horticulture et de Paysage, Angers

Date : 2010

Cette thèse étudie le récent rapprochement entre l'Homme et les fleuves ; ces derniers représentant désormais des éléments structurant pour la ville. La tendance est à renaturer les espaces fluviaux, considérés comme des éléments d'un patrimoine biologique et paysager. L'auteure cherche à savoir si les projets tiennent suffisamment compte des spécificités physiques de ces fronts d'eau en comparant Montpellier et Perpignan, traversées par le Lez et la Têt.

On ne s'intéresse ici qu'aux pages 253-260 dans lesquelles l'auteure nous décrit le nouveau rôle des fleuves dans les politiques publiques de réorganisation des villes. Nouvel élément structurant de la ville, les projets visent désormais à se rapprocher du cours d'eau. En comparant les stratégies d'aménagement des deux communes, on comprend à quel point il est nécessaire d'évoluer vers une nouvelle organisation. Considéré maintenant comme une vitrine urbaine, le fleuve représente un modèle paysager. Les décideurs souhaitent faire des berges de véritables espaces publics, et cette volonté passe par plusieurs opérations de communication (toponymie des rues, bâtiments..).

Les communes perçoivent les fleuves comme des clefs de continuités et d'unités dans leurs projets. De nombreuses renaturalisations sont enclenchées, toutefois l'auteure souligne en s'appuyant sur des exemples que les politiques publiques n'opèrent pas durablement pour la protection faunistique et floristique des berges, puisque cela signifierait s'en éloigner.

Cette lecture m'a fait comprendre la stratégie du projet Grand Parc Garonne en considérant les berges d'un fleuve comme une continuité et non comme plusieurs espaces isolés. Le texte m'a permis de prendre la décision de ne pas renaturaliser le quai : la promenade coupe l'espace vert du fleuve et sera bientôt aménagée d'une piste cyclable. Il montre l'importance du caractère d'espace public du quai, ce qui m'a confortée dans l'idée d'en faire un réel espace de convivialité.

ANNEXES

Analyse patrimoniale

Toulouse ne compte pas moins de 205 édifices comportant une protection au titre de monument historique, ce qui fait d'elle la 9ème ville de France comptant le plus de bâtiments historiques. Cette richesse et cette diversité patrimoniale ont poussé les décideurs à inscrire l'intégralité de la commune au patrimoine mondial de l'UNESCO, titre qu'elle souhaiterait obtenir d'ici une courte dizaine d'années.

Cette annexe ne va aborder une infime partie du panel de merveilles historiques dont dispose la commune de Toulouse, se contentant de ceux se situant à proximité du site étudié. En effet, leur présence attire les foules citadines et touristiques et favorise ainsi la visibilité du quai de la Daurade, le rendant inratable.

On peut notamment évoquer le Capitole et la place qui l'accompagne. Le Capitole est l'actuel hôtel de ville, construit en 1190 et rénové en 1759, huit majestueuses colonnes de marbre rose représentant les huit capitouls (ancienne appellation désignant les dirigeants de la commune) confère à cet édifice un aspect de puissance. La place quant à elle possède une surface de deux hectares autour desquels sont disposés de nombreux cafés et restaurants de qualité, elle arbore en son centre la nouvelle croix du Languedoc, réalisée par Raymond Moretti. Ce bâtiment a longtemps été le point de chute de toutes les rues de la ville, s'imposant comme l'élément le plus central et le plus puissant de la commune toulousaine. L'ensemble de la place et du Capitole forme un site incontournable pour les touristes.

Comme autres édifices de prestige on peut évoquer la Basilique Saint-Sernin, édifiée durant le XIème siècle en l'hommage de Saint-Saturnin, premier évêque et martyr de Toulouse, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, elle demeure encore aujourd'hui la plus grande basilique romane conservée dans toute l'Europe. Mais il y a aussi le Couvent des Jacobins, fondé entre 1230 et 1385 par les Saint-Dominicains dans le but de lutter contre le catharisme, il reste le bâtiment le plus original de la ville grâce à son architecture ample, lumineuse et caractéristique du gothique méridional.

Le musée des Augustins, construit au XVIIIème siècle dans l'ancien couvent des Augustins, abrite aujourd'hui une importante et riche collection de sculpture et peinture. En plus de la richesse de sa collection, le bâtiment est aussi architecturalement intéressant : construit dans la brique rouge toulousaine, il possède plusieurs cloîtres dans son jardin et autres éléments typiques d'un couvent.

La Basilique-Notre-Dame-de-la-Daurade est un édifice bordant la Garonne, elle représente la plus ancienne église de Toulouse. Probablement ancienne chapelle des rois wisigoths,

La liste de ces édifices est très longue, ainsi il n'a été évoqué ici que les principaux. Il s'avère



Illustration 20:
Basilique Saint-Sernin



Illustration 19: Le Capitole et sa place

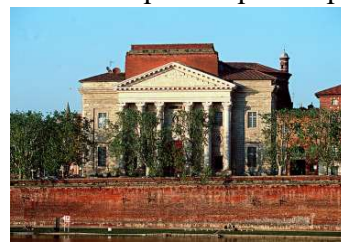


Illustration 21: La Basilique-Notre-Dame-de-la-Daurade vue depuis la Garonne



Illustration 22: Aile Dracy du Musée des Augustins vue depuis la rue de Metz

qu'ils sont tous localisés dans le quartier où se situe notre zone d'étude, ce qui aide à expliquer l'important flux de population touristique drainé quotidiennement par ce quartier.

La carte ci-dessous présente les éléments historiques et culturels décrits précédemment, comptant parmi les plus importants de la ville.

Quelques éléments patrimoniaux d'intérêts



Illustration 23: Carte montrant certains bâtiments d'intérêts historiques et culturels

URBACT Markets

Objectifs : impulser des modes de vie durables, le renouvellement urbain, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Né en mai 2012, l'enjeu d'URBACT Markets était de construire une plateforme d'échange de bonnes pratiques entre villes partenaires. Le projet vise désormais à faire des marchés urbains traditionnels des commerces majeurs en terme d'emploi, d'entrepreneuriat et de rénovation urbaine. Il souhaite aussi créer une journée européenne appelée « Journée des Marchés Européens » afin de mettre une fois de plus en valeur ce type de commerce.

Pays concernés : Barcelone (Espagne), Turin (Italie), Toulouse (France), Londres (Angleterre), Suceava (Roumanie), Pécs (Hongrie), Wrocław (Pologne) et l'Attique (Grèce).

Dates :

- Phase de lancement juin 2013 jusqu'en septembre 2013
Approbation du lancement du projet
- Phase de mise en œuvre : septembre 2013 jusqu'en janvier 2015
Rédaction des plans stratégiques locaux. Plusieurs acteurs des marchés locaux sont sollicités, l'objectif à terme est d'approuver un PAL (Plan Local d'Action).
- Phase de réalisation : janvier 2015 jusqu'en avril 2015
Mise en œuvre des actions définies dans le PAL et organisation de la Journée Européenne des Marchés permettant de promouvoir les marchés à travers l'Europe.

Organisation :

La réalisation des objectifs implique une organisation cadrée et divisée selon des domaines bien particuliers :

- Barcelone coordonne le groupe de travail technique sur **les marchés en tant que moteur pour le renouvellement urbain et social.**
- Londres dirige le groupe œuvrant à **favoriser les politiques de développement durable** (à la fois en terme de circuits alimentaires courts et en terme de bâtiments performants énergétiquement)
- Turin développe des connaissances sur **la capacité des marchés à générer du développement économique, de l'emploi et de l'entrepreneuriat.**

Chacune des villes partenaires sont tenues de construire des analyses SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) et de réaliser des manuels de bonnes pratiques pour chaque domaine défini précédemment.

Financement : 800 000 euros attribués par le Fonds Européen de Développement Régionale de l'Union Européenne.

Mobilité des personnes âgées : intérêt d'une approche multifactorielle

L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) est un établissement public administratif créé en 2002. Ses principales missions sont : la lutte contre le cancer, la lutte pour limiter l'impact sur la santé de la violence, des comportements à risque et des conduites addictives, lutter pour limiter l'impact sur la santé des facteurs d'environnement, améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que la prise en charge des maladies rares. Plus généralement, l'établissement met en œuvre les programmes de santé publique, il assure le développement de l'éducation pour la santé, et établit les programmes de formation à l'éducation à la santé.

Ce dossier de 57 pages édité en 2015 est un rapport d'une session avec débat traitant la mobilité des personnes âgées.

Quatre approches sont ressorties : explorer les environnements favorables, renforcer les comportements protecteurs, étudier la réciprocité entre mobilité et lien social, et enfin, penser des lieux de vie comme source de mobilité multifactorielle.

Le document commence par différencier deux catégories : les seniors qui ne possèdent pas de difficulté de mobilité et les âgés qui éprouvent des difficultés à se déplacer.

Dans le cadre de cet exercice, je me suis surtout intéressée à la partie abordant les périmètres de mobilité de la deuxième catégorie.

Ainsi les âgés restreignent leur environnement pédestre quotidien à un rayon de 500m. S'ils doivent prendre les transports en commun, l'arrêt doit se trouver à une distance maximale de 150m et l'attente ne doit pas dépasser 15 minutes sans que cela devienne une source d'anxiété

Le maintien du lien social représente une priorité pour ces personnes, ainsi la plupart de leur déplacement sont vers des commerces de proximité.

Dans le cadre de ce projet, ce document m'a permis de soulever la difficulté d'attirer cette catégorie de personnes au-delà du rayon de 500m. Toutefois cette recherche du lien social me permet d'affirmer que le marché attirera les personnes à l'intérieur de ce cercle.

Analyse et valorisation des enquêtes de perceptions réalisées

Le Syndicat Mixte de l'Etude et de l'Aménagement de la Garonne (Smeag), est chargé de la réalisation des mesures du Plan Garonne et plus généralement de la promotion d'une gestion coordonnée de la Garonne pour la préservation de la ressource et la sauvegarde des écosystèmes du fleuve, tout en assurant la qualité de vie de ceux qui vivent sur ses rives. Afin de répondre au mieux à ses missions le Smeag intègre de plus en plus le point de vue et la participation des populations. De là est né ce projet d'enquêtes sociologiques diverses sur les populations tout le long de la Garonne dans le cadre du Plan Garonne.

Plusieurs outils ont été utilisés pour réaliser les enquêtes : entretiens téléphoniques, questionnaires ouverts, semi-fermés ou fermés et entretiens individuels ou collectifs.

Ce rapport, réalisé principalement en deux parties, présente un cadre méthodologique ainsi qu'un rapport des perceptions de la Garonne selon quatre thèmes bien précis :

1. Les usages passés, actuels, émergents
2. L'identité du fleuve et de ses paysages
3. Les évolutions et des menaces perçues
4. Les perspectives et les attentes

L'intérêt de cette étude dans le cadre de ce projet est de connaître la perception de la population sur le fleuve afin de mieux comprendre les enjeux et ainsi de proposer une solution d'aménagement adaptée. Le paragraphe suivant détaille les conclusions tirées par le Smeag qui semblaient intéressantes dans cette étude.

En ce qui concerne les usages du fleuve, les anciens estiment que les activités économiques ainsi que culturelles ont aujourd'hui disparu au profit d'une exploitation fluviale plus individuelle axée sur la promenade et l'observation de la nature. La population interrogée considère que la Garonne n'est pas suffisamment exploitée en terme d'activité économique, et seulement un tiers perçoit un intérêt économique ou un espace de convivialité utilisé par les communes ou territoires. Concernant l'activité touristique, elle reste davantage motivée par le patrimoine historique ou l'offre de loisirs que par la découverte du fleuve en lui-même.

Malgré ce constat, 84 % des personnes interrogées estiment que la Garonne est partie intégrante de leur culture et de leur patrimoine, tant par le bâti, par l'aspect naturel emblématique, que par les anciens ouvrages d'exploitation et de navigation (moulins, ports..). En langue d'Oc (patois occitan) tout cours d'eau est à la fois une personne et une divinité, et certains conservent dans leurs esprits cette personnification, ce qui appuie le caractère emblématique de la Garonne dans les régions qu'elle traverse.

Quand il s'agit de la Garonne en elle-même et de ses berges, plus des deux tiers estiment que les rives sont trop sales et dégradées, surtout en raison des déchets laissés illégalement. De même, plus de la moitié de la population interrogée trouve la qualité de l'eau mauvaise et explique que cela est essentiellement dû à la présence de nombreux déchets flottants.

Bibliographie

Documents :

Documents en ligne :

- Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne, PPR Inondation Toulouse, Zone non protégée par les digues, 2011 [consulté le 16/02/2016], p12-13,39/47. Disponible sur : [http://www.toulouse-inondation.org/documents/fichiers/prevenir/PPRI Toulouse -
Projet reglement inondation ZONES NON PROTEGEES PAR DE
S DIGUES decembre 2011.pdf](http://www.toulouse-inondation.org/documents/fichiers/prevenir/PPRI_Toulouse_-_Projet_reglement_inondation_ZONES_NON_PROTEGEES_PAR_DES_DIGUES_decembre_2011.pdf).
- Soleymani Dagmar, Mobilité des personnes âgées : intérêt d'une approche multifactorielle, 2015 [consulté le 15/04/2016], p5-6/47. Disponible sur : http://inpes.santepubliquefrance.fr/jp/cr/pdf/2015/Synthese_Mobilite_personnes_agees.pdf.
- URBACT Markets, Impulser des modes de vie durables, le renouvellement urbain, l'emploi et l'entreprenariat, 2013 [consulté le 10/04/2016], p1-10/10. Disponible sur : http://www.toulouse.fr/documents/106891/114353/urbact_markets.pdf/b6fd1529-5264-40f5-897f-9a2bcb0bae93.
- Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique, La bio dans les territoires, Les Carnets de l'Agence bio, édition 2015 [consulté le 13/05/2016], p32-33/70. Disponible sur : <http://www.agencebio.org/>.
- INSEE, Les signes de la diversité toulousaine, Perspective Villes, 2008 [consulté le 15/04/2016], p1-6/6. Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/midi-pyrenees/themes/six_pages/6p-n115.pdf.
- Smeag, Le Plan Garonne, 2012 [consulté en intégralité en 02/2016]. Disponible sur : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/plan-garonne-r2032.html>.

Documents papiers :

- Lydie CHAFFOTTE (Ingénieur d'Études INRA), Yuna CHIFFOLEAU (Chargée de Recherche INRA, sociologue), Les Marchés classiques de plein vent, fiche de commercialisation n°2.

- Navarro Aurore, Actualité des marchés de plein vent, Pour 2012/3 (N° 215-216), p. 241-246.

Articles :

- Astor Marine, Les secrets du quai de la Daurade [en ligne], 17/06/2014 [consulté le 10/02/2016]. Disponible sur : <http://www.toulouseinfos.fr/dossiers/toulouse-en-questions/9835-toulouse-les-secrets-du-quai-de-la-aurade.html>
- Roux Sylvie, Grand Parc Garonne : ça démarre enfin, La Dépêche, 10/06/2015 [consulté le 03/03/2016]. Disponible sur : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/06/10/2121442-grand-parc-garonne-ca-demarre-enfin.html>.

Sites :

- Consommation : manger local partout en France, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2014 [consulté le 28/04/2016]. Disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/consommation-manger-local-partout-en-france>
- Marchés couverts et de plein vent, Mairie de Toulouse, 2016 [consulté le 02/05/2016]. Disponible sur : <http://www.toulouse.fr/web/commerce/marches-couverts-et-de-plein-vent/marches-toulousains>
- Rubrique La Gastronomie, Site officiel du Comité Régional de Tourisme Midi-Pyrénées, 2015 [consulté le 12/05/2016]. Disponible sur : <http://www.tourisme-midi-pyrenees.com/accueil/decouvrir/midi-pyrenees-en-resume/lessentiel-de-midi-pyrenees/la-gastronomie>.
- Toulouse Métropole, Site officiel de la Métropole de Toulouse, site mis à jour régulièrement, consulté à de nombreuses reprises. Disponible sur : <http://www.toulouse-metropole.fr/>.
- Solar Pavilion II, Situ Studio, 2007 [consulté le 15/05/2016]. Disponible sur : <http://www.situstudio.com/works/built/solar-pavilion-2>.
- Plan interactif, Tisséo, site mis à jour régulièrement [consulté en 02/2016]. Disponible sur : <https://www.tisseo.fr/se-deplacer/plans>.
- Blog de l'association Vivre à la Daurade, Le lobby du bruit, 05/2015 [consulté le 16/03/2016]. Disponible sur : <http://vivre-a-la-aurade.over-blog.com/>.

Index des illustrations

Illustration 1: Localisation de Toulouse en France (source : toulouse.unadev.com).....	4
Illustration 2: Le Capitole et le Pont Neuf (source : ladepeche.fr).....	4
Illustration 3: Croix occitane (source : Toulouse Métropole).....	6
Illustration 4: Architecture typiquement toulousaine (source : Toulouse Métropole).....	6
Illustration 5: Carte délimitant les sous-quartier et la zone d'étude (source : M. Sevilla).....	7
Illustration 6: Couvent des Jacobins vu des toits (source : francebalade.fr).....	8
Illustration 7: Carte d'accessibilité au quai de la Daurade (source : M. Sevilla).....	9
Illustration 8: Localisation des voies d'accès direct au quai de la Daurade (source : M.Sevilla).....	10
Illustration 9: Promenade Henri Martin depuis le haut du quai Tounis (source : toulouse.fr).....	11
Illustration 10: Quai de la Daurade vu du haut (source toulouse.fr).....	11
Illustration 11: Carte situant les espaces verts (source : M.Sevilla).....	13
Illustration 12: Périmètre d'action du Plan Garonne (source : prefectures-regions.gouv.fr).....	16
Illustration 13: le quai de la Daurade après les travaux (source : toulouse.fr).....	20
Illustration 14: la nouvelle aire de jeu du quai (source : toulouse.fr).....	20
Illustration 15: Carte des marchés de plein vent au coeur de Toulouse (source : M.Sevilla).....	32
Illustration 16: croquis représentant le marché sur le site.....	37
Illustration 17: Solar Pavilion 2 (source : Situ Studio).....	40
Illustration 18: Solar Pavilion 2 (source : Architecture Ephémère).....	40
Illustration 19: Le Capitole et sa place.....	45
Illustration 20: Basilique Saint-Sernin.....	45
Illustration 21: La Basilique-Notre-Dame-de-la-Daurade vue depuis la Garonne.....	45
Illustration 22: Aile Dracy du Musée des Augustins vue depuis la rue de Metz.....	45
Illustration 23: Carte montrant certains bâtiments d'intérêts historiques et culturels.....	45

Index des tableaux

Tableau 1: éléments importants ressortant du présent diagnostic.....	21
Tableau 2: Evolution de la consommation du bio en France (source : agencebio.org).....	29
Tableau 3: comparaison des deux projets compte tenu des enjeux à considérer.....	31



Sous la direction de VERDELLI Laura

Manon SEVILLA
Projet Individuel
Promotion 2018

Requalification d'un espace en cohérence avec d'autres démarches urbanistiques

Résumé : Ce projet traite d'un espace en bord de Garonne dans le centre-ville de la métropole toulousaine. Concerné par un plan de reconquête du fleuve à l'échelle du bassin versant et d'un projet intercommunal tiré de ce plan.

Cet exercice a pour principal objectif de dégager les enjeux des différentes échelles : ceux du projet tirés du plan, ceux de la ville ainsi que ceux du site en lui-même.

Les enjeux qui sont ressortis sont les suivants :

- Requalifier le territoire qui est un site d'interférence et de conflits d'usage entre générations ;
- Trouver un aménagement complémentaire à celui planifié afin de répondre plus profondément aux objectifs du plan ainsi que du projet ;
- Tenir compte de la contrainte imposée par le PPRi : situé en zone inondable, les aménagements doivent être démontables en 4 heures.

Étant donné que Toulouse est la plus grande métropole traversée par la Garonne, la réussite de l'aménagement sur le territoire d'étude représente un enjeu majeur pour la réussite de la reconquête du fleuve.

Ainsi l'aménagement proposé consiste à implanter un marché des spécialités culinaires garonnaises. Il complète l'aménagement du projet Grand Parc Garonne en créant un lieu de convivialité, en valorisant la Garonne ainsi qu'en créant une activité économique autour du fleuve. Il répond aussi aux enjeux sociaux en requalifiant le site. Cet aménagement sera complété par la présence d'art éphémère ainsi que d'expositions sur la thématique de la Garonne.

La popularité des circuit-courts, la spécificité de celui-ci ainsi que sa localisation idéale assurent la réussite de cet aménagement.

Mot-clefs : échelles, circuit-court, requalification, fleuve.

Localisation : quai de la Daurade, Toulouse (31).